



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## République du Congo

---

### **Projet de Développement Rural dans les Départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha (PRODER 3)**

#### **Mission de revue à mi-parcours**

#### Rapport principal et appendices

Dates de la mission: 26 août – 7 septembre 2013

Date du document: 10/11/2013

No. du Projet: 1438

No. du rapport: 3190-CG

Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département gestion des programmes



## Table des matières

Sigles et acronymes	iii
A. Introduction	1
B. Evaluation d'ensemble de l'exécution du projet	1
C. Produits et réalisations	5
D. Gestion et coordination du projet	10
E. Aspects fiduciaires	13
F. Impacts et durabilité	16
G. Recommandations pour le recadrage du projet et harmonisation avec PADEF	17

## **Appendices**

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du projet et notes attribuées du 31 août 2013	19
Appendice 2 a: Cadre logique actualisé (septembre 2013)	23
Appendice 2 b: Etat d'avancement du projet par rapport aux objectifs, effets et produits	27
Appendice 3: Récapitulatif des principales mesures à prendre dans les délais convenus	33
Appendice 4: État d'avancement matériel par rapport au PTBA 2013 au 5/8/2013	39
Appendice 5: Données SYGRI révisées	51
Appendice 6: Aspects financiers: performance financière effective par bailleur de fonds et par composante, et décaissements par catégorie	53
Appendice7: Application des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement	57
Appendice8: Gestion des savoirs: apprentissage et innovation	59

## **Sigles et acronymes**

CAT	Centre d'Appui Technique
CERAG	Centre de Recherches sur l'Amélioration Génétique des Plantes
CDTA	Centre de Démonstration des Techniques Agricoles
CRAL	Centre de Recherches Agronomiques de Loudima
CSA	Chef de Secteur Agricole
DDA	Directeur Départemental de l'Agriculture
DDE	Directeur Départemental de l'Élevage
DDETP	Direction Départementale de l'Équipement et des Travaux Publics
FRAO	Fondation Rurale de l'Afrique de l'Ouest
GIEC	Groupement d'Intérêt Economique Communautaire
HIMO	Haute intensité de Main d'œuvre
OFID	Opec Fund For International Development
PADEF	Programme d'Appui au Développement des Filières - Congo
PRESJAR	Projet Réintégration Sociaux Economiques des Jeunes à Risque
PNUD	Programme des Nations Unis pour le Développement
SAF	Service Administratif et Financier
UNGP	Unité Nationale de Gestion du Projet



## A. Introduction<sup>1</sup>

1. Une mission conjointe du FIDA et du Gouvernement de la République du Congo a eu lieu du 26 août au 7 septembre 2013. La mission de revue à mi-parcours (RMP) avait pour objectif d'établir les progrès réalisés pour atteindre le but et les résultats escomptés, et de mettre à la disposition de l'ensemble des acteurs, des constats et recommandations objectifs visant à renforcer ou à corriger éventuellement la stratégie du projet. La mission a rencontré le Directeur de cabinet du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, les représentants de l'autorité locale des départements du Pool, Likouala et Sangha, les Directeurs Départementaux de l'Agriculture et de l'Elevage des trois départements. La mission a également effectué du 27 août au 3 septembre des visites de terrain dans les trois départements qui constituent la zone du projet ; la mission a visité une dizaine de GIECs sur les 348 structures appuyées par le PRODER 3, 2 Unions actives dans les secteurs de Louingui et de Mindouli dans le département du Pool, et a parcouru les 4 pistes qui sont en cours de réhabilitation par le projet dans les départements du Pool et de la Sangha.
2. Une première réunion de restitution a été tenue avec M. le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, le 7 septembre 2013. Le présent aide-mémoire résume les constats et les recommandations de la mission. Une deuxième réunion de restitution est programmée début octobre 2013 pour valider le rapport de revue à mi-parcours.
3. Pour rappel, le PRODER 3 a été approuvé par le Conseil d'Administration du FIDA le 11 septembre 2008. Il est entré en vigueur le 02 février 2009 et le projet a une durée de 6 ans; la date d'achèvement est actuellement le 31 mars 2015 et la date de clôture le 30 septembre 2015. Le but du PRODER 3 est d'améliorer la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres dans les départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha. Les objectifs spécifiques sont : (a) d'augmenter de manière durable la production et la productivité ainsi que le revenu des populations rurales impliquées dans l'amélioration du système de cultures associées basé sur le manioc; (b) d'améliorer de façon durable l'accès physique aux bassins de production. Le projet comprend quatre composantes : (a) Appui à la relance de la production agricole ; (b) Renforcement des capacités ; (c) Accès aux bassins de production ; et (d) Coordination, communication, suivi évaluation et gestion des connaissances. Le nombre de bénéficiaires attendus du projet est 20 000 ménages représentant 30% de la population de la zone d'intervention. Le coût total du projet s'élève à 18 764 000 USD dont le financement est réparti comme suit : un montant de 8.57 millions USD du FIDA, un montant de 7 millions USD de OFID, 2.07 millions USD contribution de l'État congolais, 0.8 million du Fonds Routier, et 0.2 million USD contribution des bénéficiaires. Le projet est supervisé par le FIDA depuis son démarrage.

## B. Evaluation d'ensemble de l'exécution du projet

4. **Contexte de la conception et la mise en œuvre du projet.** En 2007, le choix d'une intervention financée par le FIDA dans les départements de la Likouala, du Pool et de Sangha a été fait de commun accord entre le FIDA et le gouvernement et se justifie par les considérations suivantes : (a) une pauvreté rurale généralisée dans ces trois départements ; (b) le Pool a été durement touché par les conflits armés et les déplacements de population et des actions d'urgence ont permis une relative restauration des capacités de la production agricole et des infrastructures sociales de base. Néanmoins, la relance de la production agricole y est indispensable afin de lutter contre la pauvreté rurale et la marginalisation ; elle demande des investissements soutenus; (c) les ressources naturelles dans le Pool, la Sangha et la Likouala sont sous-exploitées ; (d) une dynamique de développement agricole sera entraînée par la présence du train dans le Pool et la réhabilitation en cours (réouverture des tronçons critiques) et des grands axes routiers Brazzaville/Pointe Noire et Brazzaville Ouesso ; (d)

---

<sup>1</sup> Composition de la mission: Pour le FIDA, la mission était composée de Mme Rasha Omar, Chargée de portefeuille et chef de mission, FIDA, M. Richard Bouka, Chargé d'appui du programme, FIDA., M. Gaetan Nsoumbidi, Assistant de programme, FIDA, Mme Christiane Kuhn, Assistante de programme, FIDA, Mme Adriane Del Torto, Chargée de portefeuille Associée, FIDA, M. EtienBoka, Consultant en infrastructure rurale, FIDA, M. Alou Abdoulkarim, Consultant en gestion financière, FIDA. Pour le Gouvernement, la mission était composée de M. Albert Banga, Conseiller, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, M. NazerBouboue, Direction de l'Elevage, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

pour des raisons d'équilibre social, économique et politique sur le plan national et de cohérence du portefeuille du FIDA dans le pays, les PRODER Nord et Sud antérieurs avaient touché six des neuf départements du pays, et il était recommandé d'intervenir dans les trois départements restants.

5. La conception et la mise en œuvre du PRODER 3 chevauchent deux stratégies d'opérations pour le FIDA en République du Congo : (i) le COSOP pour la période 2002 à 2009 qui reposait sur une stratégie de post-conflit visant à faciliter l'instauration d'une paix durable grâce à des projets assurant la transition entre l'assistance et le développement, et à appuyer le développement économique et social ; (ii) le COSOP pour la période 2010 à 2014 dont l'objectif général est d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres à travers le développement de filières.
6. La mise en œuvre du PRODER 3 a été marquée par un démarrage timide où les principales contraintes de mise en œuvre ont consisté en la dispersion de la zone du projet, la pacification tardive de certains secteurs dans le département du Pool tels que Mindouli, Kindanba, Mayama, Vindza et Kimbaqui qui n'ont intégré le projet qu'en 2011 soit deux ans après l'entrée en vigueur dudit projet, les démissions successives de personnel occupant des postes clé – notamment dans le service administratif et financier – ont fortement perturbé le fonctionnement du projet. Depuis janvier 2013, l'unité de coordination de projet a été refondue en l'Unité Nationale de Gestion de Programme responsable de la mise en œuvre des projets cofinancés par le FIDA en République du Congo (communément appelée la gouvernance unique). Le personnel de l'UNGP ne comprend que deux membres de la coordination du PRODER 3 à savoir le responsable de la relance de la production agricole et le comptable. La remise reprise des fonctions clé notamment celles du Service administratif et financier (SAF) et celles de la passation des marchés a été partielle et la nouvelle équipe est en train de reconstituer la mémoire institutionnelle du projet depuis son démarrage.
7. **Performance globale du projet à date.** A sa quatrième année de mise en œuvre, et sur la base du système de suivi évaluation du projet, le PRODER 3 aurait atteint 8 000 ménages bénéficiaires environ sur les 20 000 ménages projetés à la conception du projet. Les principaux résultats à date sont la diffusion des boutures saines de manioc qui aurait bénéficié à 7 158 personnes, la diversification des cultures qui est encore au stade expérimental mais dont les premiers résultats sont très encourageants, le repeuplement en élevage avicole de poules pondeuses, l'organisation des producteurs en 348 groupements d'intérêt économique collectif (GIEC). Les activités de relance de la production agricole ont un ratio de valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires qui varie de 60 à 86%. Les activités dont la performance est moins satisfaisante sont relatives à la réhabilitation des voies de desserte agricole qui à deux ans de la clôture du projet enregistre un taux d'exécution physique de 0%. En effet, 4 ouvrages d'assainissement sur 34 adjugés sont achevés et 79 km de pistes sont en cours de construction/ réhabilitation.
8. Le taux d'exécution financière s'élève à 38% du cout total du projet. Les dépenses du projet hors la contribution bénéficiaires<sup>2</sup> s'élèvent à environ 6,930 millions USD.
9. La répartition des dépenses par composante au 31/8/2013 révèle un déséquilibre entre les composantes d'investissements et de gestion ainsi que le dépassement du budget alloué à la coordination comme indiqué dans le tableau suivant :

Composante	Conception du projet		Dépenses au 30/8/2013	
	Cout en '000 USD	% du cout total	Dépenses en '000 USD	% des dépenses totales
Appui à la relance de la production agricole	2 762	14.8	1 259	18
Renforcement des	3 724	19.9	646	9

<sup>2</sup> La contribution des bénéficiaires n'est pas évaluée par l'UNGP.



Composante	Conception du projet		Dépenses au 30/8/2013	
capacités				
Accès aux bassins de production	8 888	47.6	1 442	21
Coordination, communication, SE et gestion des connaissances	3 301	17.7	3 583	52
Total	18 674	100.0	6 930	100.0

10. **Appréciation globale de la performance du projet.** La mission reconnaît l'appréciation très positive du PRODER 3 par les autorités locales au niveau des secteurs et de départements où le PRODER 3 a une bonne couverture des besoins des villages en boutures saines de manioc. La mission est d'opinion que le projet peut atteindre les objectifs des composantes 1 et 2 moyennant l'organisation du service administratif et financier et l'orientation des activités vers l'atteinte des résultats escomptés. Pour la composante 3, le temps restant permet de terminer les travaux et les études en cours et mettre en place le dispositif d'entretien des voies de desserte agricole.
11. La mission a soulevé - lors des discussions de la réunion de restitution - les aspects suivants :
- L'organisation du service administratif et financier pour améliorer la comptabilité, la traçabilité des fonds et la mobilisation des ressources afin d'augmenter la capacité d'absorption du projet ;
  - Le montage institutionnel du projet pour l'aligner avec celui adopté pour le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF);
  - La révision du cadre logique et des résultats attendus du projet ;
  - Les conditions d'une prorogation éventuelle de la date de clôture du prêt OFID pour le financement de la réhabilitation et de l'entretien des voies de desserte agricole.



## C. Produits et réalisations

### Composante 1 : Appui à la relance de la production agricole

12. **Réalisations à date.** Cette composante a deux volets : (a) la multiplication et la diffusion de matériel végétal amélioré des cultures de manioc, igname, bananier, maïs et arachide ; (b) le repeuplement en élevage avicole et ovin/ caprin par la méthode de métagage. Le taux d'augmentation escompté des rendements des cultures varie de 20% (manioc) à 50% (bananier) dans le rapport de conception du projet. La mission de conception du projet avait basé le calcul de la rentabilité financière et économique du projet sur les hypothèses suivantes pour l'année 4 du projet : l'adoption de nouvelles variétés et d'itinéraires techniques améliorés sur 1 125 ha de manioc, 549 ha d'arachide, 132 ha de maïs, et 120 ha de bananes. Le projet est censé toucher 20 000 bénéficiaires à son achèvement. Pour le métagage relatif à l'élevage avicole et ovin/caprin, le taux de remboursement devait atteindre 80% et 10 000 bénéficiaires à l'achèvement du projet.
13. **Productions végétales.** À date 7 158 ménages ont été touchés par le projet. Ainsi en matière d'amélioration et d'intensification de la production du manioc : 253/250 parcs à bois sont réalisés par village avec 253 GIEC (6 513 membres dont 56% de femmes constitués de 2 862 ménages). 23 121 000 boutures proviennent des 256,90 ha, dont 81 559 diffusées (0,4%) dans les ménages hors GIEC et 7 500 vitroplants sont en cours de production (au CERAG et en pépinière au CDTA). 6 228 membres des GIEC et 25 Chefs de Secteur Agricole et DDA sur les 5000 prévus ont bénéficié des formations sur la lutte contre la mosaïque du manioc. Le cadre logique a estimé le niveau de production et de distribution des boutures sur 15 000 ha pour 150 millions de boutures. La production actuelle ne représente que 15% des prévisions sur la base des données du projet. La mission estime que la diffusion de boutures saines de manioc est plus importante que ce qui est renseigné dans le système de suivi du projet. Les visites de terrain ont révélé que les membres des GIECs distribuent des boutures à d'autres producteurs (ratio 1 à 10). Pour le reste du projet, il est question de n'appuyer que 20 ha dans les nouveaux GIEC de la partie du Pool et dans les secteurs faiblement appuyés jusqu'ici, en raison de 4 ha par district (Mindouli, Kindamba, Mayama, Kimba, Vinza). En sus, il est question de contractualiser, d'une part avec les 25 GIECs forts pour une autoproduction des boutures à partir de l'ouverture de 2 ha de parcs à bois chacun, équivalent de 50 ha ; et d'autre part, avec le Centre National de Lutte contre les Maladies des Cultures avec l'ouverture de 50 ha. Ceci porte la superficie des parcs à bois à établir à 120 ha correspondant à environ 1 337 nouveaux ménages bénéficiaires pour le reste de la durée du projet. Le total pour tout le projet à l'achèvement atteindrait ainsi 376,9 ha nécessaires pour la production de 37 690 000 boutures de manioc et 4 199 ménages, bénéficiaires directs.
14. La *production de l'igname* a permis d'appuyer 13 GIEC de 343 membres dont 49% femmes, avec 175 ménages appuyés sur un total de 4 ha/4 ha prévus avec 7 tonnes de semences (bété-bété) et 7 tonnes de semences NKOO distribuées. L'on a noté la présence de 4 à 6 ménages autochtones dans les groupements dans la Likouala et la Sangha. La formation terrain sur les techniques culturales organisée par le CRAL dans les 3 départements (CSA et membres des GIECs) ont permis de toucher 11 encadreurs (CSA) et 343 membres. La mission a constaté un déficit de capacités sur les itinéraires techniques, la conservation et la commercialisation
15. En ce qui concerne les activités de diversification, 6/20 ha prévus ont été emblavés pour la production de semences du haricot, du maïs et de l'arachide.
16. *Le haricot : 2/* sur les 5 ha prévus pour une production de 2 tonnes distribuées dont 1,1 tonne dans le Pool, 0,4 tonne dans la Likouala et 0,5 tonne dans la Sangha. 11 groupements du Pool installés sur une superficie 10,5 ha (soit une densité de 104 Kg/ha). 158 membres et 26 individuels soit 184 membres dont 46% de femmes et 99 ménages ont été touchés par cette spéculation. Dans la Likouala, les 400 Kg distribués avaient perdu leur pouvoir germinatif. L'opération a été arrêtée, en attendant le prochain cycle. Dans la Sangha, 500 Kg ont été distribués à 5 groupements (44 membres dont 39% de femmes et 27 ménages). Ceci porte le résultat final à 16 groupements de 228 membres avec 43% de femmes correspondant à 136 ménages bénéficiaires directs. Cette opération, qui a été un succès, est à poursuivre sur la base des productions du Pool et de la Sangha. Elle est à poursuivre sur la base des productions du Pool et de la Sangha. Il est recommandé que le projet rachète les productions des deux départements et les rediffuse

dans les 3 départements. Ceci permettrait d'atteindre en fin de projet 831 ménages dont 476 ménages, 136 ménages bénéficiaires du premier cycle de multiplication ; 136 ménages bénéficiant de la nouvelle convention avec le CRAL ; et 83 ménages dans la Sangha provenant de 6 GIECs qui ont 149 membres dont 43% de femmes.

17. *L'arachide et le maïs* : deux tonnes d'arachide obtenues sur 2/13 ha prévus et 4 tonnes de maïs à partir de 2 ha/10 prévus, sont produits et stockés au CRAL. Ces semences sont destinées à être diffusées dans les 3 départements. Il est prévu d'atteindre 67 bénéficiaires pour l'arachide et 320 bénéficiaires pour le maïs. La culture de maïs ciblera les GIECs ayant des activités avicoles dans un effort d'améliorer la fabrication locale de provende. Ce qui fait que 18% de l'espace prévu a été valorisé. Ceci sous-entend que les prévisions restantes sont à revoir à la baisse pour le reste de temps du projet. Il est recommandé que 6 ha soient une fois de plus emblavés selon les précédentes répartitions (4 ha pour la maïs, 2 ha l'arachide et 2 ha pour le haricot avec toujours le concours du CRAL pour atteindre à la fin du projet un total de 873 ménages et 1057 bénéficiaires directs). Il faut préciser que pour le haricot, on a tenu compte que des valeurs du Pool.
18. *Bananier* : Il était prévu (hors cadre logique) la formation de 11 GIEC pour la production par PIF de 1000 plants par département. Sur le terrain, la mission a noté l'existence d'une collection de 380 pieds dans toute la zone du projet. Ce qui donne un taux de réalisation 13%.
19. *Autres cultures* : Dans le département du Pool, certains producteurs de haricot n'utilisent qu'un seul cycle de production. C'est ainsi qu'il a été sollicité à la mission un appui à la couverture annuelle de la production par la culture de l'aubergine (apparemment plus rentable que le haricot). La mission recommande au projet d'investiguer la filière pour permettre aux producteurs de haricot de couvrir tous les deux cycles agricoles de l'année, et réaliser ainsi un plan d'opération pour la diffusion de l'aubergine dans cette localité.
20. **Une analyse de la valeur économique** de la diversification des cultures donne les résultats suivants et montre la prospective de l'amélioration du niveau des revenus des producteurs:

Désignation	Igname	Haricot	Arachide	Maïs
Coefficient moyen de productivité par cycle de production	5	7	15	ND
Ratio valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires	78%	61%	86%	ND
Cycle effectif de production (mois)	7	4	4	4

21. **Productions animales.** Le projet appuie depuis 2012 les campagnes de vaccination contre la peste des petits ruminants (PPR). Un cheptel de 10 681 petits ruminants (dont 5249 ovins et 5432 caprins) ont été vaccinés contre la peste des petits ruminants. Au total 628 ménages (éleveurs) ont été touchés par cette campagne. La mission a relevé les risques de non couverture de tous les sites de concentration de bétail par la campagne et ceci faute de collaboration effective entre les organisations paysannes et les services techniques.
22. *Repeuplement en élevage ovin/caprin par la méthode de métayage.* En dépit de la convention avec le Centre d'Appuis Technique d'ovins (CAT) d'Inoni Falaise, les actions engagées sur le métayage ovin/caprin n'ont pu donner des résultats satisfaisants : les têtes acquises en 2012 sont toutes mortes. La mission recommande l'arrêt de cette activité et demande l'élaboration d'un plan d'opération à mettre en œuvre dans le cadre du PADEF. Le plan d'opération comportera une situation de référence du bétail ovin et caprin, les besoins en termes de conduite de l'élevage et de rentabilité de celui-ci. Il est recommandé que le projet poursuive la couverture zoosanitaire et que cette activité soit comprise dans le plan d'opération.
23. *Repeuplement en élevage avicole par la méthode de métayage.* Cette activité est menée avec succès dans le département du Pool qui dispose de précédentes expériences en la matière. C'est ainsi que 12 GIECs et 33 individus ont bénéficié de la distribution de 45 noyaux de 25 géniteurs soit au total 177 bénéficiaires dont 50% de femmes et 88 ménages apparents. L'opération a concerné la distribution de 1 125 sujets et 78 695 œufs ont été produits. Le projet a récupéré 3 138 œufs et les a redistribué à 257 nouveaux bénéficiaires. Ce

qui équivaut à un taux d'évolution des bénéficiaires de 45% en 1 an. Soit 434 bénéficiaires répartis en 128 ménages à date de la RMP. Pour des besoins de diversification et d'amélioration des capacités productives en matière d'aviculture, le projet a commandé des sujets de race " Sussex " supposée pure à distribuer aux aviculteurs expérimentés bénéficiaires de la BovansNera. Il est attendu 1 250 sujets qui seront mis à disposition de 50 noyaux de bénéficiaires.

24. Compte tenu de ces résultats, la mission recommande l'intensification de l'élevage avicole sur deux volets :
- (a) L'identification de la race facilement appropriable par les aviculteurs. La race précédemment diffusée (Bovans Nera) est appréciée par les bénéficiaires, mais c'est une hybride. La mission recommande l'élaboration d'une stratégie pour disposer des parentaux nécessaires à l'obtention d'une race pure devant améliorer le potentiel génétique des sujets.
  - (b) La stratégie à mettre en œuvre pour la densification de cette activité, consiste à atteindre 10 000 bénéficiaires-aviculteurs. Pour ce faire, la mission recommande au projet la commande en deux lots. Chaque lot de 6 000 sujets est distribué à 500 noyaux de bénéficiaires avec 12 sujets chacun (10 femelles et 2 mâles). A la diffusion 4 500 nouveaux noyaux sont bénéficiaires des 1ères productions (à raison de 1 ancien noyau pour 9 nouveaux bénéficiaires), ce qui correspond à 5 000 ménages par lot soit 10 000 ménages à la fin du projet. Ce qui fait un total prévisionnel de près de 11.000 ménages pour l'ensemble des appuis.
25. **Efficacité de la composante.** L'efficacité de la composante est jugée satisfaisante. La quasi-totalité des indicateurs de premier niveau sont renseignés à mi-parcours du projet. La diversité productive intègre bien le potentiel et l'adhésion des bénéficiaires à voir améliorer prospectivement leurs revenus. Les résultats obtenus emmènent les bénéficiaires à solliciter de la part du projet des interventions sur des cultures non programmées, mais disposant d'une forte valeur ajoutée pour leur exploitation. Les parcs à bois de manioc sont bien tenus et certains groupements sont en phase d'autonomie dans la conduite de leurs parcs (cas des 25 GIECs jugés bons).
26. **Appréciation globale de la composante.** Le taux de réalisation physique de cette composante est de 57% et le taux d'exécution budgétaire est de 45%. La performance de cette composante est jugée satisfaisante dans la mesure où la reproductibilité du matériel de plantation et des itinéraires techniques est en voie d'être appropriée par les producteurs. Les valeurs ajoutées produites sont précurseurs de l'engouement des producteurs à augmenter les surfaces à cultiver. De même que les besoins d'amélioration des techniques d'élevage sont satisfaits au travers de la vaccination des petits ruminants et aux résultats positifs atteints par le lancement de l'opération du repeuplement de l'élevage avicole.

## Composante 2 : Renforcement des capacités

27. **Réalisations à date.** Cette composante comprend le renforcement des capacités des GIECs, paysans relais et vétérinaires auxiliaires, le personnel des DDA et DDE ainsi que les autres structures impliquées dans l'exécution du projet. Cette composante regroupe aussi l'appui aux Peuples Autochtones et Jeunes à risque.
28. A date, les réalisations de cette composante se résument à : (a) la réhabilitation et équipements des bureaux des 3 directions départementales<sup>3</sup> de l'Agriculture et de l'Elevage et aussi de la pêche (dans la Likouala). Il est à noter que les bâtiments ont fait l'objet de la réception provisoire et que la réception définitive n'est pas encore prononcée; (b) l'équipement du laboratoire du CERAG pour la production de vitroplants ; (c) la formation sur les techniques de multiplication des boutures saines de manioc a touché actuellement 3264 bénéficiaires formés dans la production des boutures saines de manioc. Elle a concerné autant les GIECs que les 3 DDA et 25 chefs de secteur agricole. Tous les GIECs ont reçu du matériel aratoire supplémentaire; (d) la formation des 16 GIEC et 6 DDE et 13 chefs de secteurs agricoles du Pool dans la conduite de l'élevage de volaille ainsi que dans la gestion des organisations paysannes ; (e) 103 bénéficiaires (dont les Chefs de Secteurs Agricoles et leaders paysans) sont formés dans la production de l'igname ; (f) sur les spéculations en diversification, 12 bénéficiaires ont été formés dans la culture du haricot et 22 dans la

<sup>3</sup> La réhabilitation des DDA a compris : 3 véhicules tout terrain ; 3 groupes électrogènes de 12 KVA ; 2 moteurs hors-bord de 15 CV et 40 CV ; ainsi que 2 pirogues et 15 gilets de sauvetage pour la Likouala ; 4 motos pour les Chefs de Secteurs Agricoles dotées par le PDARP acheminées par le PRODER 3 (synergie entre les 2 projets pour la réalisation d'un travail commun) ; équipements en mobilier de bureau, outils informatiques et Internet

production des plants de Bananier et plantain ; (g) la formation de 120 leaders paysans en organisations paysannes par la CNOP ; (h) l'organisation de 20 groupements de Peuples Autochtones dans le département de Likouala (sur un effectif global de 598 membres avec 40% femmes) dont 4, en pilote, bénéficient actuellement de l'appui du PRODER 3 en outils aratoires et de transport. Le nombre de ménages de Peuples Autochtones touchés actuellement par le projet est de 65 sur les 100 ménages prévus par la conception du projet ; (i) appui à 336 personnes à risque par le biais du PRESJAR sur les 3 000 bénéficiaires prévus par la conception du projet.

29. D'autres activités de renforcement des capacités ont concerné : (a) la formation du personnel du projet au team building en 2011 par la FRAO ; (b) la formation des Aide Comptables au Logiciel Tompro (cependant le niveau ne s'avère pas satisfaisant); (c) la formation de 6 animateurs des radios communautaires sur l'harmonisation et familiarisation des thèmes du Proder 3 (mosaïque, GIEC) ; (d) l'appui à la commercialisation par la distribution des poussepousses; (e) les 6 animateurs relais ont été sélectionnés, mais pas contractualisés pour l'appuis des GIEC de 1ère et de 2ème génération.
30. **Efficacité de la composante.** Les 3 résultats de la composante sont : (a) les organisations paysannes s'occupent de l'évacuation des produits et de l'accès aux intrants et à la technologie ; (b) les capacités des DDA et DDE sont renforcées ; (c) une réinsertion réussie des groupes vulnérables. La mission juge que l'efficacité de la composante est modérément insatisfaisante pour les raisons suivantes : (a) les GIECs semblent évoluer en entreprises au lieu d'associations. En effet, la mission a constaté une réduction sensible des effectifs portant la moyenne d'adhésion autour de 10 personnes et les GIECs cherchent à développer leurs revenus à partir de l'extension des champs du groupement (notamment manioc, mais et soja) et le développement de système de culture intégrée (élevage et maraichage). Pour les GIECs manioc, la diffusion du matériel végétal semble devenir une activité secondaire. Les formations dispensées aux GIECs ne sont pas bien assimilées : les GIECs n'appliquent pas de manière systématique les bonnes pratiques de gestion (réunions ; cotisations, gestion comptable) et les formations dispensées ne portent pas suffisamment sur les aspects entrepreneuriaux; (b) au niveau des DDA, les formations techniques ont été très appréciées par les cadres des DDA et des secteurs agricoles. Ces formations ont porté sur les aspects techniques et n'ont pas été orientées sur les aspects de gestion ce qui ne permet pas aux DDA aujourd'hui d'assumer pleinement les activités de coordination de projets tel que prévu dans le PADEF ; (c) les activités en faveur des Peuples Autochtones et autres groupes vulnérables sont encore récentes (2012) mais des expériences de réinsertion sociale et économique des Peuples Autochtones existent déjà dans le département de la Likouala. L'approche de mise en œuvre adoptée par le PRESJAR n'est pas efficace pour l'atteinte des 3 000 bénéficiaires prévus : l'appui actuel cible des entreprises gérées collectivement par des groupements ou des coopératives (par exemple l'aviculture ou la pisciculture) avec des coûts fixes importants qui ne permettent pas leur réplique sans appui externe. L'expérience du PRODER 3 – sous la composante 1 - montre que l'efficacité et la portée de ces activités productives sont élevées quand celles-ci sont gérées de manière individuelle.
31. **Appréciation globale de la composante.** Le taux de réalisation des résultats de cette composante peut être apprécié de manière qualitative. La mission juge que les résultats atteints à date par cette composante sont satisfaisants à l'exception de la portée des activités orientées vers les groupes à risques. Le taux d'exécution financière est de 17%. La performance de cette composante est jugée modérément satisfaisante.

### **Composante 3 : Accès aux bassins de production**

32. **Réalisations à date.** La conception du projet avait prévu la réhabilitation et l'entretien de 350 km par le traitement de 100 km de points critiques de voies de desserte agricole, la construction d'ouvrages d'assainissement/d'art et la réhabilitation de 390 km de voies navigables secondaires et ceci à partir de l'année 1 du projet, en utilisant la méthode HIMO et le mode d'aménagement des pistes par le traitement des points critiques. La conception avait également prévu de confier au PNUD l'exécution de la réhabilitation des infrastructures routières dans le Pool en lui déléguant la maîtrise d'œuvre ; dans les départements de la Sangha et de la Likouala, il était prévu de confier l'exécution à des prestataires de services. Les travaux de génie civil étaient prévus de démarrer en année 2 et s'achever en année 4 du projet.

33. A l'exécution, l'UNGP assure la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des travaux aussi bien dans le Pool que dans la Sangha et la Likouala et la technique haute intensité d'équipement (HIEQU) est généralisée ; les différents prestataires de services ont été retenus par appels d'offres pour tous les travaux (ouvrages d'art, aménagement des pistes) et la première tranche des études (Sangha) et par entente directe (gré à gré) pour les études techniques (Pool, Likouala et Sangha) et pour le suivi et le contrôle des travaux. Les travaux d'ouvrages d'art et d'aménagement des pistes ont démarré en fin de 3ème année dans la Sangha et en début de la 4ème année dans le Pool. Compte tenu de la dégradation des pistes, le traitement continu des axes étudiés a été privilégié au traitement de points critiques.
34. Les études terminées portent sur deux axes de pistes d'une longueur cumulée de 26 km dans la Sangha et deux axes d'une longueur totale de 53 km dans le Pool ainsi que de 34 ouvrages d'assainissement/d'art y relatifs. Les études en cours concernent un tronçon de 25 km avec les ouvrages correspondants dans la Sangha et 240 km de voies navigables secondaires dans la Likouala. Sur les 79 km étudiés, les travaux d'aménagement sont en cours pour (a) le traitement continu de la chaussée sur 65 km, les 14 km restant du tronçon Mbamou – Kibouendé très dégradés devront faire l'objet d'un traitement continu afin de rendre carrossable l'axe Nguela - Kibouendé ; (b) la construction/réhabilitation des 34 ouvrages d'assainissement et d'art dont 4 sont achevés. Tous les marchés correspondants ont été conclus pour un délai d'exécution de trois mois quelle qu'en soit la consistance et la masse des travaux. A la date du 31 août 2013, hormis quatre ouvrages d'assainissement ayant fait l'objet de réception provisoire, tous les autres travaux sont hors délais. Cependant, à défaut des ordres de commencer les travaux, il est difficile d'apprécier les dépassements de délais.
35. Au terme des visites de terrain dans les départements de la Sangha et du Pool, de l'entretien avec les différents acteurs concernés (notamment conseils départementaux, DDETP, Fonds d'entretien routier, populations bénéficiaires riveraines, ONG et Projet de Développement Agricole et Réhabilitation des Pistes (PDARP)) et de l'exploitation de la documentation concernant la mise en œuvre du projet, les constats et recommandations ci après sont faits.
- (a) Le nombre de communautés désenclavées par les pistes au Pool varie entre 5 et 7 villages situés le long de la piste et une commune rurale. Il est de deux dans la Sangha. La population bénéficiaire varie de 300 à 3000 ménages. La densité des activités agricoles du PRODER 3 est plus ou moins importante le long de ces axes<sup>4</sup>. La mission a remarqué que les zones de production restent quelquefois difficilement accessibles car les champs sont situés à des distances variant de quelques centaines de mètres à trois et demi (3,5) de km des axes réhabilités. Dans la Sangha, eu égard à la proximité de l'axe Malanda - Makola des centres de Mokeko et de Ouesso, il est attendu une colonisation des terres le long dudit axe.
  - (b) Les outils de bonne gestion des chantiers ne sont pas en place: absence du cahier de chantier, non tenue des réunions de chantier, absence de mission de suivi et supervision des travaux par le maître d'œuvre (l'UNGP), non communication des documents techniques et contractuels aux prestataires chargés du contrôle et suivi des travaux et aux facilitateurs départementaux du projet, faible implication des autorités locales et des populations riveraines bénéficiaires, non constitution de commission technique de réception, etc. Le suivi et le contrôle des travaux par la DDETP ne sont pas efficaces et des malfaçons sont constatées au niveau des ouvrages et des incertitudes planent sur le respect des spécifications techniques notamment les dosages du béton.
  - (c) Les études techniques des ouvrages et des pistes présentent des insuffisances se traduisant par une absence de plans des points critiques (ouvrages d'art, borbiers à traiter), des ouvrages surélevés par rapport à la côte de la piste et le surdimensionnement de certains ouvrages.
  - (d) Le montant des marchés pour des travaux d'ouvrage de même type exécutés sur le même axe de piste dans les mêmes conditions naturelles varie du simple au double. Cette situation est le fait de la non observation de la recommandation des précédentes missions relative à l'introduction d'un article

---

<sup>4</sup>La mission a observé une bonne intégration entre les activités de relance agricole et de réhabilitation des infrastructures routières dans le secteur de Louingui et une faible intégration dans le secteur de Kinkala.

qui écarte les offres financières anormalement basses et celles anormalement hautes. Ladite recommandation est réitérée par la RMP.

- (e) Le suivi et la supervision des travaux et des prestataires par l'UNGP sont inexistantes et les certifications des décomptes des prestataires sont faites sur la base du rapport et du procès-verbal de réception réalisés par la DDETP. La mission a noté que les taux d'exécution physique annoncés dans les rapports d'étape produits par les DDETP ne reflètent pas de manière objective la situation observée sur le terrain du niveau de réalisation des travaux.
  - (f) Les retards observés sont généralement dus au manque d'équipement au niveau des opérateurs recrutés aussi bien pour l'exécution des remblais d'accès aux ouvrages que pour les travaux de réhabilitation des pistes. Cette situation se dépeint sur la qualité des remblais qui sont mal exécutés et sur l'exécution des saignées et des divergents d'assainissement des chaussées.
  - (g) La gestion des contrats des opérateurs par l'UNGP n'est pas performante. Les cautions d'avance ont expiré, les délais contractuels dépassés sans lettres de rappel et de mise en demeure, les pénalités de retard ne sont pas appliquées, les avances de démarrage ne sont pas remboursées, la preuve de validation des études est absente, les rapports de supervision ne sont pas produits.
  - (h) Le dispositif d'entretien des pistes n'est pas en place. Avec la décentralisation, le réseau d'intérêt local (RIL) est sous la responsabilité des Conseils départementaux qui depuis juin 2013 devront mettre au niveau de chaque village un comité de gestion et de développement communautaire (CGDC). Ledit CGDC, entres autres attributions, a la responsabilité de la gestion et de l'entretien des infrastructures sociales de base y inclus les voies de desserte agricole. Depuis l'année 2013, le Fonds d'entretien routier jadis réservé à l'entretien du réseau prioritaire, est étendu à l'entretien des pistes agricoles majeures des projets sous financement de la coopération multinationale avec l'ouverture d'une ligne budgétaire dotée de 350 millions de F CFA pour le présent exercice 2013.
36. **Efficacité de la composante.** L'efficacité de cette composante est insatisfaisante. L'exécution de la composante accuse 2 ans de retard ; les délais contractuels ne sont pas respectés ; la supervision des travaux et la gestion des contrats ne sont pas satisfaisantes. Les bénéfices attendus de la réhabilitation des infrastructures routières ne sont pas encore perceptibles. En effet, ces bénéfices sont limités par le nombre faible de ménages désenclavés, l'intégration variable de l'activité de désenclavement avec celle de la relance agricole, la distance éloignée des zones de production des axes réhabilités (ce qui exigerait la réhabilitation des pistes reliant les zones de production à l'axe réhabilité), et la faible praticabilité des axes menant aux terres agricoles. La mission constate aussi que le projet ne dispose pas de données socio-économiques de référence sur les pistes et les voies navigables à réhabiliter.
37. Les études de faisabilité des voies navigables de la Likouala (Mandoungouma, Mabaté et Motaba) sont en cours de réalisation. La mission recommande la participation du facilitateur et des populations riveraines pour déterminer et caractériser les corridors fluviaux à ouvrir, et aussi les équiper et les préparer à prendre le relais dans l'entretien. Les 3 voies navigables permettent d'atteindre plus de 5 000 habitants et un pouvoir évacuatif de produits équivalant à près de 60 tonnes par mois, principalement de manioc, banane et maïs. L'ouverture de ces voies réduirait de plus de la moitié la durée du transport des produits vers Impfondo (principal point de rupture de charges).
38. **Appréciation globale de la composante.** Le taux de réalisation des produits de cette composante est de 0% (les travaux de génie civil en cours accusent des retards appréciables) contre un taux d'exécution financière de 16%. La performance de cette composante est jugée insatisfaisante.

## D. Gestion et coordination du projet

39. **Qualité de la gestion du projet.** Les missions de supervision antérieures ont fait ressortir des faiblesses au niveau de la programmation des activités et du fonctionnement de la coordination du projet. Ces problèmes persistent malgré le renouvellement quasi-intégral de l'équipe de coordination<sup>5</sup> et le passage à la

---

<sup>5</sup> Les deux cadres qui sont passés de la coordination du PRODER 3 à la gouvernance unique est le responsable de la relance de la production agricole et le comptable.



gouvernance unique, UNGP du programme du Gouvernement co-financé par le FIDA. La continuité des problèmes au niveau du SAF, de la passation des marchés et de la composante 3 constatée par la présente mission montre que l'UNGP n'a pas encore mis en place les procédures nécessaires pour régler ces insuffisances et que celles-ci seront communes à tous les projets en cours, PRODER SUD, PRODER 3 et PADEF. La mission reconnaît que la prise de fonction de l'UNGP s'est effectuée dans des conditions défavorables : (a) remise reprise partielle des équipes sortantes ; (b) déménagement vers de nouveaux bureaux ayant un loyer moins élevé; (c) faible préparation du personnel à la gestion de 5 financements, et la mise en œuvre d'un programme national et deux projets qui sont à des stades divers de mise en œuvre ; (d) l'organigramme de l'UNGP n'est pas complet et le personnel d'appui est en cours de recrutement, notamment les postes d'assistants administratifs et comptables et d'aide comptable pour remplacer le personnel démissionnaire dans la Sangha. Cependant ces circonstances ne sont pas suffisantes pour expliquer la situation actuelle. La mission est d'avis que les problèmes sont attribués à : (a) la soumission tardive du PTBA du projet; (b) la non application des procédures décrites dans le manuel des procédures administratives, comptables et financières ; (c) la difficulté pour les responsables clé de l'UNGP d'asseoir leur autorité sur les cadres qu'ils supervisent ; (d) les faiblesses dans la communication au sein de l'UNGP et entre la coordination nationale et les facilitations au niveau départemental.

40. **Cohérence planification et exécution.** La mission note que le taux moyen d'exécution financière des PTBA depuis 2009, se situe à 45%. La performance de l'exécution du PTBA 2012 (65%) est appréciable. Pour 2013, le PTBA a été soumis au FIDA et non objecté en mai 2013 soit 6 mois après la date butoir fixée dans l'accord de don. Le suivi du projet montre que 11% des activités planifiées ont été entièrement exécutées, 40% ont été partiellement exécutées, et 49% non exécutées. La mission note que certaines activités non exécutées du PTBA 2013 sont suspendues et c'est notamment le cas des activités liées à l'élevage ovin/caprin. Les autres activités seront reprogrammées pour le dernier trimestre de l'année. La mission relève une amélioration progressive entre la planification et l'exécution avec une meilleure synchronisation des activités avec les saisons culturelles. L'UNGP devrait profiter de la possibilité d'actualiser les PTBA selon la procédure décrite dans la section 3.02(d) de l'accord de don FIDA pour améliorer la planification et les taux d'exécution.
41. **Performance du système de suivi évaluation.** La conception du PRODER 3 a prévu la mise en place d'une cellule « suivi évaluation » au niveau de la coordination du projet, l'élaboration du manuel d'exécution du projet, l'acquisition d'un logiciel de S-E relié au système de gestion financière, l'appui aux institutions nationales concernées afin qu'elles puissent effectuer régulièrement des missions de suivi et vérifier la conformité des actions du projet avec les politiques et stratégies nationales, les enquêtes de référence et une contribution à la revue à mi-parcours et à l'évaluation finale du Projet. Les réalisations dans ce domaine sont partielles. Le projet dispose de : (a) une enquête anthropométrique et socio-économique de référence datée de mars 2011; (b) un dispositif de remontée des informations du niveau secteur au niveau départemental puis au niveau UGP; (c) une étude sur les effets du projet datée de 2012 ; (d) une implication du coordonnateur et des responsables de composantes dans la validation des données du système ; (e) un alignement des indicateurs de suivi avec ceux indiqués dans le cadre logique.
42. La mission note que dans le cadre de la gouvernance unique du programme du Gouvernement financé par le FIDA, une nouvelle Responsable Suivi Evaluation (RSE) a été recrutée et l'ancien RSE remercié. La nouvelle RSE a pris ses fonctions en janvier 2013 et coordonne actuellement le système de suivi. Un assistant en suivi évaluation est en cours de recrutement. Cette équipe sera en charge des trois projets du portefeuille à savoir le PRODER SUD, PRODER 3 et PADEF.
43. La mission note les insuffisances suivantes dans le fonctionnement du système de suivi évaluation. En effet, les données qui remontent des secteurs ne sont pas clairement reliées avec les indicateurs de suivi du projet ; les rapports des départements de la Sangha et la Likouala sont transmis en retard ; les données de référence manquent sur les voies de desserte agricole dont la réhabilitation est programmée dans le cadre du projet<sup>6</sup> ; le retard dans l'actualisation de certaines données comme par exemple la taille moyenne des GIECs qui est encore calculée à 25 pers/ GIEC alors qu'elle se situe plus tôt autour de 10 pers/ GIEC selon les visites de terrain ; les données ne sont pas désagrégées par sexe ; et enfin les indicateurs SYGRI ne

<sup>6</sup>Pour référence, la composante 3 représente 47% du cout total du projet.

sont pas inclus dans le système de suivi évaluation du projet et sont maintenus comme un système parallèle et renseignés à la demande du FIDA. Compte tenu des acquis et des faiblesses, la mission juge la performance du système de suivi évaluation modérément satisfaisante.

44. **Promotion de l'équité genre.** La conception du projet a prévu une stratégie équité genre dont les principaux éléments sont : (a) les femmes représenteront 50% des bénéficiaires des activités des composantes 1 et 2 du projet ; (b) la formation des membres des GIECs sur les droits des femmes ; (c) les indicateurs de performance et d'impact du système de suivi évaluation seront ventilés par sexe et le Responsable du suivi évaluation veillera que les objectifs de parité hommes/ femmes sont bien réalisés par le projet; (d) formation des membres de l'unité de coordination du projet sur les questions de parité hommes/femmes.
45. La mission juge la participation équitable des hommes et femmes dans la mise en œuvre du projet modérément satisfaisante et ceci malgré une mise en œuvre partielle de la stratégie de l'équité genre. Le niveau de participation des femmes aux activités de relance agricole varie de 39% à 62% et ceci est principalement attribué au fait que la culture du manioc est traditionnellement dominée par les femmes. La participation des femmes aux activités de renforcement des capacités est de 58% (activité du PRESJAR). Grâce au PRODER 3, les femmes ont développé un esprit entrepreneurial et sont en train de devenir des paysans leaders dans leur milieu. La formation des membres de la coordination du projet sur les questions de la parité hommes/ femmes a bien eu lieu mais ceci n'est pas le cas pour la formation des membres de GIECs sur les droits des femmes.
46. **Ciblage de la pauvreté.** Les groupes cibles du PRODER 3 sont : (a) les petits agriculteurs traditionnels ayant des exploitations de moins de 2 Ha; (b) les femmes rurales pauvres ; (c) les jeunes entre 15 et 25 ans sans emplois ; (d) les Peuples Autochtones ; (e) les jeunes à risque qui comprennent les ex-combattants, les filles mères, etc.... Sur la base des visites de terrain, la mission est d'avis que le ciblage de la pauvreté a été biaisé par les 2 considérations suivantes: la pacification tardive de certaines zones a retardé leur participation au projet ; la décision du PNUD d'adopter une approche communautaire vis-à-vis de la question de la réinsertion économique et sociale des jeunes à risques dans les activités du PRESJAR a dilué le ciblage de ce groupe.
47. **Innovation et gestion des savoirs.** La conception du projet avait envisagé 6 innovations principales mais les innovations ayant donné des résultats positifs sont : (a) la responsabilisation des services agricoles départementaux dans la mise en œuvre du projet ; (b) l'harmonisation des approches dans la relance de la production agricole et dans ce domaine le projet se distingue dans (i) la multiplication des boutures saines de manioc et la mise en place d'un système d'assainissement, de sélection et de multiplication et diffusion des clones sains de manioc ; (ii) l'adaptation du système de minisets pour la multiplication de l'igname; (iii) l'élevage avicole de poules pondeuses et la vulgarisation de la pratique de couvaion d'œufs fécondés des races améliorées par des poules de race locale.
48. Selon le document de conception, le PRODER-3, en partenariat avec le PRODER-NORD et le PRODER-SUD, devait faciliter de façon systématique la participation des communautés, de leurs partenaires et de leurs organisations, afin de renforcer les processus de communication, de permettre le partage des connaissances, des bonnes pratiques et des leçons tirées. Les réalisations à date consistent en : (a) l'appui à la radio soutenue par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage pour assurer une couverture nationale des émissions agricoles notamment celles concernant la lutte contre la mosaïque du manioc ;(b) l'appui matériel et financier à la radio communautaire de Kinkala dans la région du Pool Sud, à 2 radios dans la Sangha, à 5 radios dans la Likouala. L'appui matériel comprend l'achat d'équipement et la réhabilitation de bâtiment. En 2012, il était prévu l'installation d'une radio au Pool Nord mais ceci n'a pas été réalisé à cause du manque du suivi par le PRODER 3. En effet, depuis mars 2013, la responsable communication et gestion des savoirs a démissionné dans le cadre du nouveau recrutement du personnel d'appui de la gouvernance unique du programme (UNGP).
49. L'appui financier du PRODER 3 aux radios rurales est conditionné par la soumission périodique de rapports d'activités. Les radios de la Likouala et la Sangha n'ont pas soumis ce rapport à date et leurs contrats sont expirés. L'étude de référence a montré que 39% des ménages disposent d'une radio et ceci justifie la poursuite de la collaboration du projet avec les radios comme outil d'information et de vulgarisation.

50. La fonction de gestion des savoirs semble avoir été assimilée à des activités médiatiques et journalistiques. Cependant, on note une certaine capitalisation des connaissances au niveau de la coordination du programme qui se reflète dans la meilleure synchronisation des activités agricoles avec les saisons culturelles, et l'exploitation de connaissances paysannes pour améliorer les performances des activités productives (cas de la distribution et couvaion des œufs fécondés de la race Bovans Nera). La documentation et le partage de ces savoirs reste timide.
51. La conception du projet a prévu la création d'un centre de documentation mais celui-ci n'a pas été mis en place à date. En revanche, la responsable de la communication, gestion de savoir et innovation a mis à disposition sur le site de Fidafric les produits de communication liés au démarrage du PRODER 3 en 2009 et les documents clé des projets (rapports d'activités, photos, etc...). Le projet a créé un blog et un site sur facebook avec des informations sur les activités des 3 PRODERS. Sur le site du FIDA (Rural Poverty Portal), le projet a publié des expériences identifiées pendant les dernières missions de supervision.
52. Un logiciel a été utilisé pour sauvegarder les documents des PRODERS sur un disque externe connecté à un ordinateur situé au niveau de la coordination du projet. dans le bureau des projets PADEF. Le problème est que le logiciel ne fonctionne pas et donc les documents sont inaccessibles.

## E. Aspects fiduciaires

53. **Qualité de la gestion financière.** La mission note que l'organisation du Service administratif et financier (SAF) a posé problème depuis le démarrage du projet et ceci a été signalé par toutes les missions de supervision. Toutefois, la mission note une amélioration de la performance de l'UNGP sur les aspects suivants : (a) le projet dispose enfin d'un cadre comptable adéquat et d'une comptabilité répondant d'une part aux standards acceptés pour la gestion des Projets FIDA et d'autre part aux directives du Manuel de Procédures du PRODER 3<sup>7</sup> ; (b) le module de gestion comptable du logiciel TOMPRO est pleinement exploité et maîtrisé par le Comptable. Les principales faiblesses au niveau du SAF de l'UNGP sont : (a) l'absence de mise en application du contrôle interne ; (b) la non application du dispositif organisationnel du SAF convenu avec la dernière mission du PRODER SUD en avril 2013 et qui devait s'appliquer à tous les financements gérés par UNGP ; (c) les retards dans la saisie des données comptables ; (d) retard important accusé dans le réapprovisionnement des comptes spéciaux ; (e) la distorsion d'informations et d'organisation au sein des membres de l'équipe du service financier, (f) l'absence de la connaissance du logiciel de gestion de la part du RAF. La Revue note que cette situation est préoccupante et impacte négativement sur l'efficacité du SAF et la mise en œuvre du programme. En effet, à date, la trésorerie actuelle du projet ne permet pas de faire face aux engagements en cours.
54. Au niveau départemental, la mission relève les insuffisances suivantes : (a) un travail de mise à jour des données comptables est nécessaire et des missions sur le terrain par la RAF et/ou comptable sont à effectuer pour mettre à jour la comptabilité de la Facilitation et établir les états intermédiaires comptables (journal, PV de caisse, rapprochement bancaire) ; (b) l'absence de contrôle de l'utilisation des véhicules et du carburant; (c) le manque de feed-back formel sur les situations comptables transmises à l'UNGP pour consolidation, par exemple sur l'exhaustivité et la recevabilité des pièces justificatives ; (d) la persistance de l'implication du Facilitateur dans la gestion des liquidités liée aux fonds transférés pour les campagnes agricoles et ceci en contravention avec les procédures du projet. Les fonds des campagnes agricoles sont gardés par le Facilitateur et justifiés à la fin de la campagne agricole.
55. Dans la Facilitation de la Sangha, l'aide comptable a démissionné en avril 2013 sans une remise/ reprise des fonctions. La mission a aussi visité la Likouala qui a fait l'objet de réserve dans l'audit des comptes 2012. La mission a constaté, en plus des observations généralisées aux départements citées ci-haut la situation spécifique suivante : l'absence de brouillards de banque et de rapprochements mensuels avec la banque permettant de clôturer le mois comptable ; ceux-ci ont été préparés lors de la mission pour reconstruire la comptabilité. La mission a vérifié la différence dans le compte de la Likouala reporté par l'audit des comptes 2012 et confirme que cet écart est dû à une erreur d'imputation lors de la préparation

---

<sup>7</sup> La comptabilité renseignent sur les transactions financières et les actifs du Projet, les ressources mobilisées et/ou à mobiliser auprès des Bailleurs, les engagements financiers des bailleurs.

- des états financiers, pour une avance de fonds pour des activités agricoles, pour lesquelles la comptabilité était tenue par le Facilitateur et ne sont pas vérifiables par un contrôle externe
56. La Revue a analysé la balance générale des comptes au 28/08/2013 et a demandé des corrections/régularisations/mises à jour sur la situation des « subventions à demander » au FIDA et à l'OFID, les avances de fonds en attente de justification ou déjà justifiés mais non comptabilisées, les dettes Fournisseurs et le compte mouvementant les dépenses sur les ressources de Contrepartie.
57. La mission considère que la situation actuelle de la gestion financière du projet constitue un véritable frein à la mise en œuvre du projet et l'atteinte de ses objectifs. La mission est d'avis que cette situation se répercute sur la gestion des autres ressources gérées par l'UNGP telles que du PRODER SUD et pourrait se répercuter sur le PADEF et constitue ainsi un facteur d'inefficience dans la mise en œuvre du programme du Gouvernement co-financé par le FIDA au Congo.
58. **Réalizations financières et décaissements sur don FIDA.** Les engagements sur les ressources du Don FIDA sont estimés 4,528 millions USD (environ 2.950.648 DTS) , soit un taux d'engagement des ressources du Don estimé à 56%. Les dépenses sur le Don FIDA s'élèvent à 4,479 millions USD (environ 2.918.502 DTS), soit à date, un taux de réalisation financière de 55,59%. Au 31/08/2013, le taux de décaissement sur le Don FIDA est de 49,67% (2.607.816,46 DTS soit 4.058.219,17 USD).
59. La mission note que les informations du registre de DRF (mis à jour) montrent que le PRODER3 a établi 24 DRF/DPD (sans le dépôt initial) pour lesquels le FIDA a remboursé au projet, des dépenses exécutées pour un montant total de 1,499 milliards FCFA (3,017 millions USD). La mission note que les DRF 19 et 20 ont été partiellement payées par le FIDA (du fait d'un dépassement des allocations sur les catégories " 1 " et " 6b ") et qu'un montant de 1.647.996 FCFA a été rejeté par le FIDA sur la DRF 12 (dépense jugée inéligible). Il ressort des informations de la comptabilité, qu'au 31/08/2013, les dépenses à demander en remboursement au FIDA se chiffrent à 680 millions FCFA (environ 1,361 millions USD), dont 423 millions FCFA en réapprovisionnement du compte désigné et 256 millions FCFA en remboursement du compte de contrepartie. En prenant en compte cette situation et le paiement des reliquats des DRF 19 et 20, la revue évalue le taux de décaissement prévisionnel d'ici fin décembre 2013 à 68% (si les DRF appropriées sont élaborés dans les meilleurs délais).
60. **Reconstitution du compte spécial FIDA.** Au 31/08/2013, sur un dépôt initial de 459 millions FCFA, les disponibilités sur le compte désigné représentent 1% du dépôt initial (soit 5 millions FCFA correspondant aux disponibilités sur les comptes bancaires des coordinations départementales) et les dépenses éligibles en DRF représentent 92% (423 millions FCFA). Il s'agit des dépenses couvrant la période mai 2012-août 2013. La mission relève : (a) un reliquat de 17 millions FCFA à payer sur les DRF 19 et 20 ; (b) un préfinancement de dépenses éligibles sur les fonds de contrepartie à régulariser pour un montant de 10,329 millions FCFA ; (c) des intérêts créditeurs (gain de change) d'un montant de 49.197 FCFA.
61. Les dettes fournisseurs et le reliquat des contrats à solder se chiffrent respectivement à 11,1 millions FCFA et 24,437 millions FCFA. La trésorerie disponible ne permet pas de faire face aux créances à court terme (à cette situation s'ajoute la masse salariale et les charges récurrentes du mois d'août 2013).
62. **Décaissements sur prêt OFID.** Les engagements sur le Prêt OFID se chiffrent à 2,237 millions USD, soit un taux d'engagement des ressources du Prêt estimé à 32% et les dépenses du Projet à date sur le financement OFID ont été estimées à 1,409 millions USD (20% du Prêt OFID). Au 31/08/2013, le taux de décaissement sur le Prêt OFID est de 16% (1.122.695 USD). La Revue note que PRODER 3, en plus de la DRF de mise en place du dépôt initial, a établi une seule DRF payée par OFID. Il ressort des informations de la comptabilité, qu'au 31/08/2013, les dépenses à demander en remboursement à OFID se chiffrent à 540 millions FCFA (environ 1,084 millions USD), dont 333 millions FCFA en réapprovisionnement du compte désigné et 207 millions FCFA en remboursement du décaissement prévisionnel d'ici fin décembre 2013 à 32%.
63. **Reconstitution du compte spécial OFID.** Au 31.08.2013, sur un dépôt initial de 375 millions FCFA, les disponibilités sur le compte désigné représentent 10% du dépôt initial (soit 37 millions FCFA) et les dépenses éligibles en DRF représentent 89% (333 millions FCFA). Il s'agit des dépenses couvrant la période mai 2012-août 2013. La mission relève : (a) un préfinancement de dépenses éligibles sur les fonds de

- contrepartie à régulariser pour un montant de 5,016 millions FCFA ; il s'agit de travaux supplémentaires ; (c) des pertes de change de l'ordre de 33.000 FCFA.
64. Les dettes fournisseurs et le reliquat des contrats à solder se chiffrent respectivement à 2,305 millions FCFA et 414,304 millions FCFA.
65. **Etats certifiés de dépenses sur don FIDA et prêt OFID.** La mission a passé en revue les DRF 14, 16,18, 19 et 20. La mission a noté la qualité très satisfaisante des dossiers de DRF dans leur ensemble. Elle a toutefois rappelé à l'UGP que les péages routiers sont considérés comme des taxes (donc inéligibles sur le financement FIDA) et les reliquats des missions de terrain devraient systématiquement faire l'objet de retour de caisse et de l'enregistrement comptable de l'opération (30/03/2013, paiements 80% des frais de mission, 418.000 FCFA). La Revue relève comme les missions de supervision que les dépenses de carburant et plus globalement, les petites dépenses de fonctionnement sont demandées en remboursement à 100%TTC au lieu de 85%TTC.
66. **Décassements sur les fonds de contrepartie.** Les engagements sur les ressources de la contrepartie ont été estimés à 544 millions FCFA et les réalisations financières, à 519 millions FCFA (environ 1,038 millions USD), soit un taux de réalisation financière de 44% de la part de la participation de l'Etat au Projet (y inclut le Fonds Routier).
67. Les ressources mobilisées auprès de l'Etat à la date du 30.08.2013 s'élèvent à 1 milliard FCFA (environ 2 millions USD), soit 69% de la contribution du Gouvernement au financement du PRODER 3 (y inclus 811.000 USD pour le Fonds Routier). L'analyse de l'Etat des dépenses sur les fonds de contrepartie montre que 97% des dépenses concerne la coordination et la Gestion (dont 62% de dépenses de fonctionnement courant). En outre, il importe de souligner qu'il avait été prévu à la conception du projet, que 45% du financement soient affectés au financement en pari-passu avec OFID, sur la composante « Accès au Bassin de Production » pour un montant de 940.000 USD . OFID, lors du premier retrait de fonds pour cette composante a informé le Projet par email de son intention de financer à 100% les dépenses éligibles à son financement. La mission recommande que le montant prévu comme cofinancement de l'Etat aux dépenses de la composante « Accès aux Bassins de Production » soient utilisés pour compléter si nécessaire le financement de l'UNGP. Les préfinancements de dépenses éligibles sur le financement FIDA et OFID, s'élèvent respectivement à 256 millions FCFA et 207 millions FCFA.
68. **Passation des marchés.** Le programme du Gouvernement cofinancé par le FIDA en République du Congo a une Responsable de la Passation des Marchés (RPM) et ceci a permis d'améliorer la qualité des documents de passation des marchés et d'évaluation. La mission note une amélioration dans le taux d'exécution du plan de passation des marchés qui passe de 5% en 2010 à 21% en 2012 et à 41% en 2013. La mission a constaté que les principales faiblesses résident dans l'archivage incomplet des dossiers, la pré-qualification des opérateurs, le choix des méthodes appropriées de recrutement des consultants, le recours fréquent à l'entente directe, les délais dans l'octroi de l'avis de non objection qui dépassent 14 jours, les délais longs dans la suite des démarches subséquentes à l'avis de non objection du Fonds, la gestion des contrats, la tenue du registre des contrats et des fiches de suivi des marchés qui montrent des écarts entre les informations présentées par la RPM et celles du SAF.
69. L'examen d'un échantillon de contrats a révélé que: (a) les dates de démarrage des ouvrages ne sont pas définies et il n'y a pas d'ordre de services; (b) les taux de paiements sont inhérents à l'exécution physique des travaux sur le terrain sans validation de ces taux d'exécution par l'UNGP; (c) les devis quantitatifs estimatifs des travaux ne sont pas joints aux contrats des travaux. La mission a identifié les contrats suivants dont le paiement n'a pas respecté les clauses contractuelles : (i) le contrat no. 002 avec MB Congo où sur un montant de 80 395 405 F CFA, 70% (30% + 40%) ont été payés au bénéficiaire du marché non conformément aux modalités de paiement convenues. En fait, les 40% du montant devraient être payés quand le taux d'avancement des travaux a atteint au moins 50%, or le PV de la mission de contrôle et d'évaluation indique 40%, ce qui ne permet pas le paiement de cette 2ème tranche. A date, ce marché enregistre un trop perçu de 30% de son montant. Le marché est surpayé parce que le PRODER 3 n'a pas respecté les modalités de paiement convenues ; (ii) le contrat no. 004 avec Ets Contractor où Il y a un trop perçu au titre du deuxième décompte qui aurait dû ne pas être émis car le taux de 100% de réalisation pour un ouvrage sur trois de même type (1x1x9) est en fait de 33,3%, taux inférieur à 50% le minimum requis, en

dehors de la plage de 50 et 80% définie qui autorise le paiement de 40% du montant du marché. A la date du 27 mars 2013, le taux d'avancement des travaux suivant le rapport du contrôle était de 36%, mais au dernier rapport en date du 8 juillet 2013, les trois ouvrages seraient exécutés à 108%, lequel taux a été constaté par la RMP avec des réserves sur la qualité des remblais et des aménagements amont au droit de l'ouvrage. Toutefois, le rapport de suivi et évaluation de la mission de contrôle du 02/07/2013 indique que l'ensemble des trois ouvrages est réalisé à 100%. Aussi, la RMP a-t-elle recommandé, la conduite d'une mission de pré réception pour relever ces faiblesses à corriger sous quinzaine avant toute réception provisoire, devant donner lieu au paiement de l'avant dernière tranche de 25%.

70. Suite aux faiblesses dans la performance de la passation des marchés au sein du programme, la mission a effectué une analyse de du système national congolais de la passation des marchés. Une première lecture des textes et le produit des entretiens avec la Banque Mondiale et les organes nationaux de la passation des marchés démontrent une certaine compatibilité entre le système national et les directives de passation des marchés du FIDA : les procédures du code sont les mêmes que celles du FIDA, seuls les seuils diffèrent dans l'application, les seuils du FIDA étant inférieurs aux seuils nationaux. Le code est complet sur toutes les marchés à suivre concernant (i) les règles d'éthique, (ii) les organes de contrôle ; (iii) les organes de régulation ; (iv) les procédures ; (v) les contentieux. La Banque Mondiale est en train de faire une évaluation du système en place et pense déjà commencer en 2014 à tester le système national pour les marchés des projets financés par la Banque. Les recommandations relatives à l'alignement du programme co-financé par le FIDA avec le système national de passation des marchés est décrit en annexe 4 de ce rapport.
71. **Respect de l'accord de financement.** La mise en œuvre du projet est globalement conforme avec les clauses de l'accord de financement du don FIDA et du prêt OFID à l'exception de la soumission tardive du PTBA et la non application des règles de financement pour la partie taxes des dépenses de carburant. Les faiblesses notées au niveau de l'organisation du Service Administratif et Financier du projet et de la gestion des contrats au niveau du projet ne sont pas conformes aux directives du FIDA en matière de passation des marchés, aux conditions générales et la lettre au Bénéficiaire et exposent le projet à des risques fiduciaires graves.
72. **Audit.** La revue note que depuis le démarrage du Projet en 2009, le PRODER 3 a reçu 3 missions d'audit. L'opinion de l'audit sur les exercices 2009/2010 est sans réserve. Les auditeurs n'ont pas certifié les états financiers 2011 et ont demandé une reprise de la comptabilité depuis le démarrage du Projet. Lors de l'audit de l'exercice 2012, le Cabinet a fait le constat de la reprise de la comptabilité du Projet et l'incidence des corrections/régularisations sur les soldes des comptes à l'ouverture de l'exercice 2012 sans toutefois que cela entraînent des anomalies significatives. Les comptes du Projet au titre de l'exercice 2012 ont été certifiés avec des réserves portant sur la comparaison entre les soldes des comptes bancaires Etat et d'Opérations/FIDA avec les soldes rapprochés, l'écart entre le montant de la caisse de la Likouala, tel qu'il ressort du PV de caisse et la situation dans la balance générale des comptes et enfin, l'absence d'écriture pour constater le dépôt initial OFID dans la comptabilité.
73. Les Services Financiers du FIDA ont passé en revue le rapport d'audit des comptes 2012. L'audit est de bonne qualité et respecte les normes internationales d'audit ; toutefois, il est constaté que les auditeurs n'ont pas donné une opinion séparée sur les états financiers. De plus, il faut signaler que ni le rapport d'exécution budgétaire, ni l'état de fonds, ont été inclus dans les états financiers du projet. Les tableaux récapitulatifs des demandes de retrait de fonds (DRF) présentent des erreurs et ne coïncident pas avec les données du FIDA. Ces éléments ont fait objet d'examen par cette revue à mi-parcours qui a conclu qu'il s'agit d'erreurs de comptabilisation ou de calcul et que celles-ci ont été corrigées par le SAF. La situation de la caisse de Likouala est décrite au para 48 ci-dessus. Un plan d'action pour répondre aux recommandations de l'audit 2012 a été préparé par le SAF et discuté avec la mission. Il sera annexé dans le rapport de la revue à mi-parcours

## F. Impacts et durabilité

74. **Impact sur les revenus et l'accumulation des biens.** La mission a calculé la rentabilité de certaines cultures comme indiqué au para 20 et en appendice 8. Il se dégage que l'adoption des variétés et d'itinéraires techniques améliorées permet d'améliorer sensiblement les revenus agricoles.

75. **Durabilité de l'amélioration de la production agricole.** L'augmentation de rendement obtenue pour les cultures introduites dépasse les prévisions de la conception du projet. La durabilité de l'amélioration de la production agricole dépend des facteurs suivants : (a) la consolidation des maillons de la chaîne d'assainissement des clones locaux, des tests multi locaux nécessaires à l'évaluation des clones adaptés aux différents bassins agro écologiques, la sélection de clones résistants à la mosaïque de manioc et à d'autres prédateurs potentiels, tels que la bactériose vasculaire, les pourridiés, etc.; (b) la régulation de l'entrée de matériel végétal dans le pays ; (c) l'organisation du système de supervision et de certification de la production de boutures saines de manioc et de semences améliorées. Ceci nécessite que le Gouvernement régule le secteur semencier, développe la législation y relative et se dote en capacités techniques et matérielles en conséquent.
76. **Durabilité des organisations de producteurs.** La mission a observé que les GIECs appuyés par le PRODER 3 sont en train d'évoluer en entreprises plus tôt qu'en association. Leur effectif réduit (10 personnes en moyenne par exemple dans le département du Pool) et la rentabilité des cultures telles que la production de manioc leur permettent d'envisager une spécialisation et extension de ces activités. L'organisation et la gestion des GIECs devraient être renforcées pour permettre le développement économique de ces groupements. Les formations dispensées par PRODER 3 aux GIECs en gestion d'associations paysannes devraient être réorientées vers des formations en gestion d'entreprise. Le MAE/PRODER 3 pourrait envisager une collaboration dans ce domaine avec le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat.
77. **Durabilité de l'encadrement par les services de l'Etat.** Les services de l'Etat ont démontré leurs compétences techniques dans l'encadrement des producteurs. La durabilité de leurs actions dépend des facteurs suivants : (a) assurer le bon fonctionnement des services grâce à la mise à disposition de l'équipement en moyens de transport des départements et des secteurs et au paiement régulier de l'allocation budgétaire de l'Etat aux DDA/DDE et secteurs agricoles ; (b) transfert de compétences aux DDA/DDE dans la coordination, gestion et suivi des projets de développement. La mission invite le MAE à travailler avec le Trésor pour simplifier le processus de libération de fonds aux administrations déconcentrées, à doter les DDA/DDE et secteurs agricoles en matériel de transport à partir des nouvelles acquisitions du Ministère et travailler avec le PRODER 3 dans la mise en place du dispositif de pilotage et mise en œuvre des activités du PRODER 3/ PADEF dans les départements.
78. **Durabilité de l'entretien des pistes rurales.** Le dispositif d'entretien constitué du Fonds d'Entretien Routier, du Conseil départemental, des CGDC des villages riverains des axes aménagés à travers les équipes de cantonnement à promouvoir est adéquat si chaque acteur de la chaîne joue sa partition. Le Fonds d'Entretien Routier peut constituer le maillon faible de la chaîne en raison de la faiblesse de l'enveloppe allouée, le Conseil Départemental est maître d'ouvrage et financier aura la charge de l'organisation, de la formation et de l'encadrement des CGDC et des travaux d'entretien mécanisé et les CGDP bénéficiaires finaux se chargeront des travaux d'entretien manuel. Par ailleurs, la mise en place des barrières de pluies sur les axes réhabilités du département de Pool contribuera à garantir la durabilité des axes de piste équipés. L'UNGP devra accorder la priorité à la mise en place des équipes de cantonnement au sein des CGDP et l'installation des barrières de pluies et ceci au cours du dernier trimestre 2013. Ce dispositif d'entretien pourra être revu dès que la stratégie d'entretien commanditée par le PDARP sur financement de la Banque Mondiale est validée.

## **G. Recommandations pour le recadrage du projet et harmonisation avec PADEF**

79. Le PRODER 3 est à sa cinquième année d'exécution et sa date d'achèvement est fixée au 31-03-2015 et la date de clôture au 30-09-2015.
80. L'hypothèse de travail retenue par la revue à mi-parcours est d'achever le PRODER 3 à la date prévue. La mission recommande les principaux résultats suivants pour le projet :
- (a) La portée du projet se présente comme suit : 20 000 ménages adoptant les variétés améliorées de manioc et autres cultures associées appuyées par le projet ; 10 000 bénéficiaires du repeuplement en élevage avicole de poules pondeuses; 100 ménages bénéficiaires des initiatives en faveur des

Peuples Autochtones et 400 ménages bénéficiaires des initiatives en faveur des groupes vulnérables; 10 000 ménages bénéficiaires de la réhabilitation des voies de desserte agricole et voies navigable répartis en 5 000 ménages polarisés par la réhabilitation des voies de desserte agricole compte tenu des informations disponibles et de la faible densité de la population dans la zone du projet (1 à 8 hab/km<sup>2</sup>) et 5 000 ménages polarisés par la réhabilitation des voies navigables.

- (b) Le PRODER 3 poursuivra la création de 20 GIECs dans les 5 secteurs pacifiés tardivement du département de la Likouala et appuiera 2 initiatives d'appui aux Peuples Autochtones dans les secteurs de Kimba et de Mayama. Pour les autres secteurs, le projet tachera de consolider les capacités des GIECs pour rendre fonctionnelles et rentables leurs activités de production semencière et agricole et de diffusion de matériel végétal amélioré. Le PRODER 3 appuiera les GIECs dans leur dynamique selon qu'elle soit entrepreneuriale ou associative. Le projet mettra en place les outils nécessaires de suivi évaluation en général et du suivi des GIECs fonctionnels en particulier. L'objectif est d'avoir 70% des GIECs fonctionnels à l'achèvement du projet.
  - (c) Les activités de diffusion de nouvelles variétés de bananier et de repeuplement en élevage ovin et caprin seront annulées du PRODER 3 et programmées dans le PADEF moyennant le développement d'un plan d'opération. Les activités de vaccination contre la PPR et maladie de Newcastle se poursuivront dans le cadre du PRODER 3 et seront insérées dans le plan d'opération. Si les indicateurs déclencheurs de la prorogation de la date de clôture du prêt OFID ne sont pas atteints, la réhabilitation de 25 km de pistes dans la Sangha et de 240 km de voies navigables dans la Likouala seront annulées. Ces voies de desserte agricole – pour lesquelles les études et dossiers d'appel d'offres seront disponibles – seront versées au programme des investissements publics.
  - (d) Les principaux résultats de la composante relative à la réhabilitation des voies de desserte agricole est d'achever la réhabilitation de 79 km de pistes, les études en cours et de mettre en place un dispositif d'entretien fonctionnel.
  - (e) Le montage institutionnel au niveau départemental s'alignera à partir de 2014 avec le dispositif proposé dans le cadre du PADEF.
81. Les orientations ci-dessus n'ont de sens que si l'organisation du SAF s'améliore sensiblement pour permettre une meilleure planification/comptabilisation/mobilisation des ressources du projet.
82. La mise en œuvre détaillée de ces orientations a fait l'objet d'un travail de groupe avec l'UNGP le 6 septembre 2013 dont le résultat est présenté en appendice 3. Le cadre logique amendé est en appendice 2a.



## Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du projet et notes attribuées du 31 août 2013

### H. Projet de développement rural dans les départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha - Brouillon

#### Faits essentiels

Pays	Congo		No. du projet	1438	No. du prêt/don DSF	8019
Projet	Projet de développement rural dans les départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha			Prêt/don DSF suppl.		
Date de mise à jour	21/11/2013					
Inst. responsable de la supervision	IFAD/IFAD					
Nbre de Supervisions	4	Nbre de missions avancement de l'exécution/suivi	4			
Dernière Supervision	07/12/2012	Dernière mission avancement de l'exécution/suivi	11/02/2012			

					Million USD	% Taux de décaissement
Approbation	11/09/2008			Coût total	18.68	
Accord	08/10/2008	Délai d'entrée en vigueur	4.8	FIDA Total	8.57	
Entrée en vigueur	02/02/2009	Valeur PAR	-----	Prêt du FIDA		
Premier décaissement	19/11/2009			Don DSF	8.57	50
Examen à mi-parcours	07/09/2013	Dernier amendement	22/02/2013	Don FIDA		
Achèvement initiale	31/03/2015	Dernier audit	28/06/2013	Financement national total	3.10	
Achèvement	31/03/2015			Beneficiaries	0.21	0
Clôture initiale	30/09/2015			Government (Local)	0.81	0
Clôture	30/09/2015			Government (National)	2.08	69
Nbre de prolongations	0			Cofinancement total externes	7.00	
				OFID	7.00	32

#### Notes concernant l'exécution du projet

B.1 Aspects fiduciaires	Précédente	Actuelle	B.2 État d'avancement de l'exécution du projet	Précédente	Actuelle
1. Qualité de la gestion financière	4	4	1. Qualité de la gestion du projet	4	3
2. Acceptabilité du taux de décaissement	4	4	2. Exécution du S&E	3	3
3. Fonds de contrepartie	5	5	3. Cohérence entre le PTBA et l'exécution	4	4
4. Conformité à l'accord de financement	4	4	4. Prise en compte de l'équité hommes-femmes	5	5
5. Conformité aux règles de passation	3	3	5. Lutte contre la pauvreté	5	5

des marchés					
6. Qualité et ponctualité des audits	5	4	6. Efficacité du ciblage	5	5
			7. Innovation et leçons apprises	4	4
			8. Prise en climat et environnement		

B.3 Produits et réalisations	Précédente	Actuelle	B.4 Durabilité	Précédente	Actuelle
1. appui à la production agricole	5	5	1. Renforcement des institutions (organisations, etc.)	4	4
2. renforcement des capacités	4	4	2. Autonomisation	4	4
3. infrastructure destinée à désenclaver les bassins	3	3	3. Qualité de la participation des bénéficiaires	4	4
			4. Adaptabilité des prestataires de services	4	4
			5. Stratégie de désengagement (préparation et qualité)	4	4
			6. Possibilité répliation à plus grande échelle	4	4

#### B.5 Justification des notes

La mise en œuvre du PRODER 3 a été marquée par un démarrage timide où les principales contraintes de mise en œuvre ont consisté en la dispersion de la zone du projet, la pacification tardive de certains secteurs dans le département du Pool tels que Mindouli, Kindanba, Mayama, Vindza et Kimbaqui qui n'ont intégré le projet qu'en 2011 soit deux ans après l'entrée en vigueur dudit projet, les démissions successives de personnel occupant des postes clé – notamment dans le service administratif et financier – ont fortement perturbé le fonctionnement du projet. Depuis janvier 2013, l'unité de coordination de projet a été refondue en l'Unité Nationale de Gestion de Programme responsable de la mise en œuvre des projets cofinancés par le FIDA en République du Congo (communément appelée la gouvernance unique). Le personnel de l'UNGP ne comprend que deux membres de la coordination du PRODER 3 à savoir le responsable de la relance de la production agricole et le comptable. La remise reprise des fonctions clé notamment celles du Service administratif et financier (SAF) et celles de la passation des marchés a été partielle et la nouvelle équipe est en train de reconstituer la mémoire institutionnelle du projet depuis son démarrage.

## Évaluation globale et profil de risque

	Précédente	Actuelle
C.1 Actifs physiques/financiers	5	4
C.2 Sécurité alimentaire	4	4
C.3 Qualité de l'amélioration des actifs naturels et la résilience climatique		
C.4 Avancement globale de l'exécution (Sections B1 et B2)	4	4

#### Justification des notes sur l'avancement globale de l'exécution

A sa quatrième année de mise en œuvre, et sur la base du système de suivi évaluation du projet, le PRODER 3 aurait atteint 8 000 ménages bénéficiaires environ sur les 20 000 ménages projetés à la conception du projet. Les principaux résultats à date sont la diffusion des boutures saines de manioc qui aurait bénéficié à 7 158 personnes, la diversification des cultures qui est encore au stade expérimental mais dont les premiers résultats sont très encourageants, le repeuplement en élevage avicole de poules pondeuses, l'organisation des producteurs en 348 groupements d'intérêt économique collectif (GIEC). Les activités de relance de la production agricole ont un ratio de valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires qui varie de 60 à 86%. Les activités dont la performance est moins satisfaisante sont relatives à la réhabilitation des voies de desserte agricole qui à deux ans de la clôture du projet enregistre un taux d'exécution physique de 0%. En effet, 4 ouvrages d'assainissement sur 34 adjudgés sont achevés et 79 km de pistes sont en cours de construction/ réhabilitation.

C.5 Probabilité de réalisation des objectifs de développement (section B 3 et B4)	4	4
---	---	---

#### Justification des notes sur les objectifs de développement

La mission reconnaît l'appréciation très positive du PRODER 3 par les autorités locales au niveau des secteurs et de départements où le PRODER 3 a une bonne couverture des besoins des villages en boutures saines de manioc. La mission est d'opinion que le projet peut atteindre les objectifs des composantes 1 et 2 moyennant l'organisation du service administratif et financier et l'orientation des activités vers l'atteinte des résultats escomptés. Pour la composante 3, le temps restant permet de terminer les travaux et les études en cours et mettre en place le dispositif d'entretien des voies de desserte agricole.

#### C.6 Risques Description succincte des principaux risques concernant chaque section ainsi que de leur impact sur la réalisation des objectifs de développement et la durabilité des résultats

Aspects fiduciaires	Les principales faiblesses au niveau du SAF de l'UNGP sont : (a) l'absence de mise en application du contrôle interne ; (b) la non application du dispositif organisationnel du SAF convenu avec la dernière mission du PRODER SUD en avril 2013 et qui devait s'appliquer à tous les financements gérés par UNGP ; (c) les retards dans la saisie des données comptables ; (d) retard important accusé dans le réapprovisionnement des comptes spéciaux ; (e) la distorsion d'informations et d'organisation au sein des membres de l'équipe du service financier, (f) l'absence de la connaissance du logiciel de gestion de la part du RAF. La Revue note que cette situation est préoccupante et impacte négativement sur
---------------------	---

	l'efficacité du SAF et la mise en œuvre du programme.
Avancement de l'exécution du projet	Infrastructure routieres: L'efficacité de cette composante est insatisfaisante. L'exécution de la composante accuse 2 ans de retard ; les délais contractuels ne sont pas respectés ; la supervision des travaux et la gestion des contrats ne sont pas satisfaisantes. Les bénéfices attendus de la réhabilitation des infrastructures routières ne sont pas encore perceptibles. En effet, ces bénéfices sont limités par le nombre faible de ménages désenclavés, l'intégration variable de l'activité de désenclavement avec celle de la relance agricole, la distance éloignée des zones de production des axes réhabilités (ce qui exigerait la réhabilitation des pistes reliant les zones de production à l'axe réhabilité), et la faible praticabilité des axes menant aux terres agricoles. La mission constate aussi que le projet ne dispose pas de données socio-économiques de référence sur les pistes et les voies navigables à réhabiliter.
Produits et réalisations	Les insuffisances de coordination et d'harmonisation entre les composantes, la faible maîtrise des itinéraires techniques et l'inexistence de plans d'opérations (faible système de SE) demeurent des défis et risques à relever dans le très court terme.
Durabilité	La durabilité de l'amélioration de la production agricole dépend de(a)la consolidation des maillons de la chaîne d'assainissement des clones locaux; (b) le régulation de l'entrée de matériel végétal dans le pays ; (c) l'organisation du système de supervision et de certification de la production de boutures saines de manioc et de semences améliorées. Le Gouvernement doit réguler le secteur semencier, développe la législation y relative et se dote en capacités techniques et matérielles en conséquent. Les GIECs devraient être renforcées pour permettre le développement économique. Les formations dispensées par PRODER 3 en gestion d'associations paysannes devraient être réorientées vers la gestion d'entreprise. Infrastructure routieres: Le Fonds d'Entretien Routier peut constituer le maillon faible de la chaîne en raison de la faiblesse de l'enveloppe allouée, le Conseil Départemental est maître d'ouvrage et financier aura la charge de l'organisation, de la formation et de l'encadrement des CGDC et des travaux d'entretien mécanisé et les CGDP bénéficiaires finaux se chargeront des travaux d'entretien manuel.

### Suivi proposé

Question/problème	Mesure Recommandée	État de calendrier	État d'avancement
Aspects fiduciaires	Application effective des plans de travail, respect des rôles et responsabilités et des échéances et mise à jour au besoin.	immédiatement	
Coordination	Respecter les procédures de gestion des ressources humaines du Code de Travail : 1. Veiller à la signature et annexe du règlement intérieur aux contrats de service du personnel comme requis dans le Code de Travail. 2. Organiser et effectuer l'évaluation du personnel pour sa performance en 2013. FIDA apportera un appui technique à l'équipe d'évaluation désignée par le Gouvernement.	immédiatement	
UGP	Améliorer le suivi, contrôle et supervision des travaux	immédiatement	
PADEF	Pendant la période de transition, aligner la coordination et facilitation départementale avec le schéma institutionnel PADEF	immédiatement	



## Appendice 2 a: Cadre logique actualisé (septembre 2013)

Résumé descriptif	Indicateurs objectivement vérifiables	Source d'information	Risques/hypothèses
<b>Objectif du Projet</b>			
Améliorer la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Index des biens des ménages (RIMS)</li> <li>- Niveau de sécurité alimentaire des groupes cibles</li> <li>- Situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation d'impact à mi-parcours</li> <li>- Rapport d'évaluation d'impact de fin du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situation sécuritaire stable spécialement dans le Pool</li> </ul>
<b>Objectifs spécifiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître les revenus des groupes cibles en facilitant leurs accès à du matériel agricole amélioré, accès physique aux principaux bassins de production de la zone du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production (15 000 tonnes supplémentaires)</li> <li>- Rendement augmente de 20-50% selon les cultures</li> <li>- revenu (au moins + 20%) des bénéficiaires (20 000 ménages pour la production végétale, 10 000 ménages pour la production animale)</li> <li>- taux de réduction des coûts de transport (au moins de 20%)</li> <li>- Nombre des bénéficiaires par genre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de S-E du projet</li> <li>- Rapports du MAE, MPMC, MEF</li> <li>- Enquêtes qualitatives d'impact</li> <li>- Revue à mi-parcours</li> <li>- Rapports d'achèvement et d'évaluation finals</li> <li>- Rapports des opérateurs et Prestataires de services (PS)</li> <li>- Rapports de Suivi-évaluation (S-E)</li> <li>- Rapports de la DDTP</li> <li>- Enquêtes d'impact sur la commercialisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution favorable des marchés et des prix des produits agricoles, animaux et halieutiques</li> <li>- Réouverture de l'accès par route entre la Sangha et la Cuvette</li> <li>- Disponibilité et compétences des prestataires de services</li> <li>- Respect des engagements du Gouvernement pour le financement de l'entretien des pistes</li> <li>- Participation active limitée des bénéficiaires à l'entretien des pistes</li> </ul>
<b>COMPOSANTE 1 : APPUI A LA RELANDE DE LA PRODUCTION AGRICOLE</b>			
<b>Réalisation 1.1.</b> Production, multiplication et diffusion des semences améliorées et boutures saines assurées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 000 paysans adoptent les semences améliorées et boutures saines de manioc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de S-E du projet</li> <li>- Rapports du MAE</li> <li>- Rapports des opérateurs</li> </ul>	
<b>Produit 1.1.1 :</b> Pépinières et parc à bois/champs de démonstration sont installés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 250 groupements impliqués,</li> <li>- 3 pépinières au niveau département ;</li> <li>- 279 parcs au niveau GIEC</li> <li>- Quantité de boutures et plants produite et distribuée pour couvrir 15 000 ha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de S-E du projet</li> <li>- Rapport des opérateurs/PS</li> <li>- Rapports du DDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le matériel végétal de bonne qualité est disponible</li> </ul>
<b>Produit 1.1.2 :</b> Semences de qualité sont disponibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semences améliorées produites pour culture de 2000 ha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de S-E</li> <li>- Rapports du DDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'adoption des semences améliorées et des techniques culturales associées</li> </ul>
<b>Réalisation 1.2 :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de remboursement des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de S-E du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamisme et compétence des PS</li> </ul>

Résumé descriptif	Indicateurs objectivement vérifiables	Source d'information	Risques/hypothèses
Une dynamique de reconstitution du cheptel de la volaille et des petits ruminants est lancée	animaux aux bailleurs de cheptel (au moins 80%) dans le délai convenu.	- Rapport des opérateurs/PS - Rapports du MAE - Enquêtes qualitatives d'impact - Revue à mi-parcours - Rapports d'achèvement et d'évaluation final	chargés de développer des innovations et d'encadrer le monde rural
<u>Produit 1.2.2</u> : Démonstration de la production de volaille	- 12 000 géniteurs améliorés distribués - Taux de mortalité ; moins de 10% - Taux de ponte : supérieur à 65% - Taux d'incidence PPR et Newcastle réduit de 100%	- Rapports de S-E - Rapports du DDE	- Aviculture à petite échelle est rentable
<b>COMPOSANTE 2 : RENFORCEMENT DES CAPACITES</b>			
<b>Réalisation 2.1 :</b> Les organisations paysannes s'occupent de l'évacuation et de l'accès aux intrants et à la technologie	- Niveau viabilité des OP amélioré - Au moins 80% des OP ont un statut juridique formalisé - Existence d'outils de gestion (réunions, journaux de caisse, ...)	- Rapport de S-E - Rapports de DDA et DDE - Rapport d'évaluation	- PS confirmés et qualifiés disponibles sur le marché - Adhésion des populations à l'approche - Formation dispensée adaptée aux besoins des organisations et de la population à encadrer
<u>Produit 2.1.1</u> : Formation des membres et des relais des organisations paysannes effectuée	- 5000 membres formés dans 250 organisations paysannes - 160 animateurs paysans/genre	- Rapports de S-E - Rapport des opérateurs - Rapports du MAE, MPMC	- Degré d'attractivité de l'innovation pour les bénéficiaires
<b>Réalisation 2.2 :</b> Les capacités des DDA et DDE ont été renforcées	- % des cadres impliqués dans la supervision régulière des travaux - Taux d'exécution du PTBA au moins de 70% - Régularité des rapports soumis - Périodicité des missions de supervision	- Rapports de S-E - Enquêtes d'évaluation externes - Revue à mi-parcours - Rapports d'achèvement et d'évaluation finale	- Les services publics sont motivés et
<u>Produit 2.2.1</u> : Formation spécialisée et recyclage des DDA et DDE et directions réhabilitées	- 70 cadres formés - 3 Directions départementales (Likouala, Pool et Sangha) réhabilitées et équipées	- Rapports de S-E - Rapport des opérateurs	
<b>Réalisation 2.3:</b> Une insertion réussie des groupes les plus vulnérables	- 400 ménages à risques touchés - 100 ménages ayant un emploi régulier et rémunéré - 20 % de revenu augmenté - Augmentation de dépenses sur éducation, vêtement, énergie	- Rapports de S-E - Enquêtes d'évaluation externes - Revue à mi-parcours - Rapports d'achèvement et d'évaluation finale	- Stigmatisation des jeunes à risque

Résumé descriptif	Indicateurs objectivement vérifiables	Source d'information	Risques/hypothèses
<u>Produit 2.3.1</u> : Structuration des peuples autochtones autour des activités agricoles porteuses	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre des GIEC actifs</li> <li>- Type des activités génératrices de revenu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de S-E</li> <li>- Rapport du facilitateur-projet</li> <li>- Rapports du DDA, DDE</li> <li>- Plan d'action</li> </ul>	
<u>Produit 2.3.2</u> : Insertion des jeunes à risque	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre des associations créés par PRESJAR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de S-E</li> <li>- Rapport du facilitateur-projet</li> <li>- Rapports du DDA, DDE</li> </ul>	
<b>COMPOSANTE 3 : ACCES AUX BASSINS DE PRODUCTION</b>			
<b>Réalisation 3.1:</b> Les pistes rurales sont réhabilitées ; le système d'entretien opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre des commerçants utilisant l'axe : transporteurs plus 20% ; moto/vélos plus 50%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports du S E</li> <li>- CDGC</li> <li>- Rapports d'activités du projet</li> <li>- Rapports des prestataires de services</li> <li>- Enquêtes périodiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des opérateurs</li> </ul>
<u>Produit 3.1.1</u> : Formation des Chefs d'équipes en à la mise en œuvre d'entretien par l'approche HIMO assurée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 équipes d'intervention identifiées et /ou créées</li> <li>- 20 chefs d'équipe formés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de S-E</li> <li>- Rapports des conseils des départements</li> <li>- Rapports d'activités du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en charge de l'entretien des pistes/voies navigables par le Fonds routier</li> <li>- Accroissement des investissements de l'État pour le balisage et l'entretien des voies navigables (entre Brazzaville et la Likouala)</li> </ul>
<u>Produit 3.1.2</u> : Les pistes sont réhabilitées intégralement en HIMO Les ouvrages de franchissement sont construits ou réhabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 km réhabilités en linéaire</li> <li>- 40 ouvrages réhabilités sur base des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de S-E</li> <li>- Rapports des conseils des départements</li> <li>- Rapports de la DDTP</li> <li>- Rapport de contrôle de qualité</li> <li>- Rapport d'activités du projet</li> </ul>	
<u>Produits 3.1.3</u> : Les populations riveraines sont organisées de manière durable autour de l'entretien des pistes réhabilitées :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 postes de barrage de pluies créés et fonctionnels ;</li> <li>- 20 comités d'entretien des pistes formés et opérationnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de S-E</li> <li>- Rapports des conseils des départements</li> <li>- Rapports de la DDTP</li> <li>- Rapport d'activités du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non respect de l'engagement du gouvernement de part le le FR</li> </ul>
<b>Réalisation 3.2</b> La fluidité de la navigation sur le réseau secondaire pour l'accès des bassins de production est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre des voyages par pirogues doublé par mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de S-E</li> <li>- Rapports des comités d'entretien (CDGC)</li> <li>- Rapports de la DNVF (voies fluviales)</li> <li>- Rapport d'activités du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>

Résumé descriptif	Indicateurs objectivement vérifiables	Source d'information	Risques/hypothèses
<p><b>Produit 3.2.1 :</b>                      Les populations riveraines sont organisées autour du suivi de l'aménagement et de l'entretien des voies de navigation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 240 km de voies navigables réhabilitées</li> <li>- 35 comités d'entretien créés et fonctionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de S-E</li> <li>- Rapports des associations des commerçants</li> <li>- Rapports de la DNVF (voies fluviales)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroissement des investissements de l'État pour le balisage et l'entretien des voies navigables (entre Brazzaville et la Likouala)</li> </ul>
<b>COMPOSANTE 4: GESTION DES CONNAISSANCES ET INNOVATION</b>			
<p><b>Réalisation 4.4 :</b>                      - Appui à l'intégration systématique de l'innovation et gestion des savoirs dans les processus et pratiques des projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 innovations testées et documentées (SIM sous PADEF)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de S-E</li> <li>- Document de capitalisation</li> <li>- Sites web, Rapports d'atelier</li> <li>- Bulletin d'information des projets</li> <li>- Fidafric (pages Congo, Innovation, Manioc)</li> </ul>	
<p><b>Produit 4.4.1. :</b> Centre de documentation avec des produits médiatique mise en place et fonctionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'événements de partage de savoirs organisés (visites d'échange)</li> <li>- Nombre des produits médiatiques réalisés</li> <li>- Nombre de supports didactiques réalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de S-E</li> <li>- Rapports de supervision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation de compétence pour entreprendre/appuyer les projets dans certaines activités</li> </ul>



## Appendice 2 b: Etat d'avancement du projet par rapport aux objectifs, effets et produits

DENOMINATION	ZONE D'INTERVENTION DU PROJET			Total	INDICATEURS				Valeur cible RMP
	POOL	SANGHA	LIKOUALA		Unité	Valeur cible RPE	Niveau de réalisation	%	
<b>I- RESULTATS SUR LE CIBLAGE DES VILLAGES</b>									
Nombre total de village	510	178	151	839	Village	852			852
Nombre de villages ciblés	160	45	45	250	Village	250			250
Nombre de village touché/desservis	163	50	49	262	Village	250	262	104,8	250
<b>II- RESULTATS SUR LA REGENERECENCE DU MANIOC</b>									
	POOL	SANGHA	LIKOUALA	Total					
Nombre de parcs à bois manioc dans les villages	163	26	34	223	parcs à bois	250	223	89,2	250
Nombre de parcs à bois manioc dans les districts	15	9	6	30	parcs à bois	29	30	103,45	30
Nombre total de parcs à bois manioc installés	178	35	40	253	parcs à bois	279	253	90,68	279
Nombre de pépinière installées	1	0	0	1	Pépinière	3	1	33,3	3
Nombre de GIEC manioc créés	178	51	55	284	GIEC	250	284	113,6	250
Nombre de membres des GIEC manioc	4159	1070	1684	6913	personnes	20000	6913	34,57	3750
Superficie de manioc emblavée (ha)	184,22	32,68	40,00	256,90	hectare	279,00	256,90	92,08	15000
Nombre de boutures distribuées aux GIEC	1842200	326800	400000	2569000	boutures	75000000	2569000	3,43	
Nombre de boutures produites	16419500	2941200	3600000	22960700	boutures	75000000	23121000	30,61	
Nombre de boutures distribuées aux ménages	51	30,5549	0	81,5549	ha	18626	81,5549	0,44	
Nombre de ménages ayant reçu les boutures	375	435	0	810	ménages	70000	810	1,16	
Nombre de femmes membres GIEC manioc	2513	564	792	3869	femmes	10000	3869	38,69	1875
Nombre de vitro plants produits	2500	0	0	2500	vitro	15000	2500	16,67	
<b>III- RESULTATS SUR LES AUTRES CULTURES</b>									
	POOL	SANGHA	LIKOUALA	Total					
<b>1. Igname</b>									
Nombre de GIEC igname créée	4	4	5	13	GIEC	66	13	19,70	
Superficie d'igname emblavée (ha)	3,55	0,38	0,346	4,276	hectare	0	4,276		

Voir ci-dessous

DENOMINATION	ZONE D'INTERVENTION DU PROJET			Total	INDICATEURS				
	POOL	SANGHA	LIKOUALA		Unité	Valeur cible RPE	Niveau de réalisation	%	Valeur cible RMP
Nombre des membres GIEC igname	117	69	157	343	personnes	0	343		
Nombre de femmes membres GIEC igname	61	39	67	167	femmes	0	167		
Quantité igname variété bété bété plantée(T)	6,127	0,8	0,35	7,277	Tonne	0	7,277		
Quantité igname variété koo plantée(T)	6,052	0,65	0,3	7,002	Tonne	0	7,002		
Production de l'igname de la variété bété bété(T)	0,66	0,333	0,26	1,253	Tonne	0	1,253		
Production de l'igname de la variété Koo ( T)	0,317	0,15	0,14	0,607	Tonne	0	0,607		
<b>2. Haricot</b>									
Nombre de GIEC haricot créés	11	5	6	22	GIEC	338	22	6,51	
Superficie haricot emblavée (ha)	10,5	5,5	4	20	hectare	0	20		
Nombre des membres GIEC haricot	158	44	149	351	personnes	0	351		
Nombre de bénéficiaires individuels	20	0	0	20	bénéficiaires	0	20		
Nombre total de bénéficiaires haricot	178	44	149	371	bénéficiaires	0	371		
Nombre de femmes membres GIEC haricot	82	17	65	164	femmes	0	164		
Semence de prébase de haricot avec le CRAL				2	hectare	5	2	40	
Quantité d haricot plantée( Kg)	1050	550	400	2000	Kg	0	2000		
Production d haricot	0	0	0	0	Tonnes	0	0		
<b>3. Bananier</b>									
Nombre de GIEC bananier créée	3	4	4	11	GIEC	165	11	6,67	
Superficie bananier emblavée (ha)	0	0	0	0	hectare	0	0		
Nombre des membres GIEC bananier	15	15	22	52	personnes	0	52		
Nombre de femmes membres GIEC bananier	2	6	2	10	femmes	0	10		
Nombre de plants dans les collections	120	200	60	380	plants	0	380		
Production de bananier	0	0	0	0	Tonnes	0	0		

Cible est de 2000 Ha surfaces emblavées en variétés améliorées pour toutes les autres cultures

DENOMINATION	ZONE D'INTERVENTION DU PROJET			Total	INDICATEURS				Valeur cible RMP
	POOL	SANGHA	LIKOUALA		Unité	Valeur cible RPE	Niveau de réalisation	%	
	POOL	SANGHA	LIKOUALA	Total	Unité	Valeur cible RPE	Niveau de réalisation	%	
<b>4. Maïs</b>									
Nombre de GIEC maïs créée	0	0	0	0	GIEC	319	0	0	
Superficie maïs emblavée (ha)	0	0	0	0	hectare	720	0	0	
Nombre des membres GIEC maïs	0	0	0	0	personnes	7200	0		
Nombre de femmes membres GIEC maïs	0	0	0	0	femmes	3600	0		
Semences prébase de maïs produite au CRAL				2	hectare	10	2	20	
Quantité de maïs plantée	0	0	0	0	Tonnes		0		
Production de maïs	0	0	0	0	Tonnes	18	0		
<b>5. Arachide</b>									
Nombre de GIEC arachide créée	0	0	0	0	GIEC	435	0	0	
Superficie arachide emblavée (ha)	0	0	0		hectare	508			
Nombre des membres GIEC arachide	0	0	0	0	personnes	2640	0	0	
Nombre de femmes membres GIEC arachide	0	0	0	0	femmes	1320	0	0	
Semence prébase arachide produite au CRAL				2	hectare	13	2	15,38	
Quantité de arachide plantée	0	0	0	0	Kg		0	0	
Production de arachide	0	0	0	0	Tonnes	60	0	0	
<b>IV -RESULTATS SUR LE REPEULEMENT</b>	<b>POOL</b>	<b>SANGHA</b>	<b>LIKOUALA</b>	<b>Total</b>					
<b>1. Petits ruminants</b>									
Nombre de GIEC 'ovins créés	6	0	0	6	GIEC	182	6	3,30	
Nombre de GIEC caprins créés	3	0	0	3	GIEC	182	3	1,65	0
Nombre d'ovins distribué aux paysans	0	0	0	0	Animal	312	0	0	0
Nombre de caprins distribué aux paysans	20	0	0	20	Animal	312	20	6,41	0
Nombre des membres GIEC éleveurs ovins	344	213	0	557	personnes	5027	557	11,08	0

Voir ci-dessus

DENOMINATION	ZONE D'INTERVENTION DU PROJET			Total	INDICATEURS				
	POOL	SANGHA	LIKOUALA		Unité	Valeur cible RPE	Niveau de réalisation	%	Valeur cible RMP
Nombre des membres GIEC éleveurs caprins			0		personnes				0
Femmes membres GIEC éleveurs ovins	142	90	0	232	femmes	0	232		0
Femmes membres GIEC éleveurs caprins			0		femmes	0			0
Remboursement des têtes d'ovins					Animal	1200			0
Remboursement des têtes de caprins					Animal	3800			0
<b>2. Aviculture</b>									
<b>2.1 . Aviculture : phase de distribution (démarrage de l'activité)</b>									
Nombre de GIEC avicole créés	12	0	0	12	GIEC	250	12	4,8	
Nombre de géniteurs (volaille) distribué aux paysans	1125	0	0	1125	géniteurs	12000	1125	9,38	12000
Nombre de membres GIEC éleveurs avicole	144	0	0	144	personnes	480	144	30	
Nombres de bénéficiaires individuels	33	0	0	33	personnes	0	33		
Nombre total des bénéficiaires aviculteurs	177	0	0	177	personnes		177		10000
Nombre de femmes membres GIEC éleveurs avicoles	89	0	0	89	femmes	0	89		
Taux de mortalité à 5 mois	9			9	%				inférieur à 10%
<b>2.2 . Aviculture : phase de production et de rétrocession</b>									
Nombre de géniteurs à la date du 19 mai 2013	729	0	0	729	Animal		729		
Nombre de œufs remboursés au projet	3138	0	0	3138	œufs		3138		
Nombre total de œufs pondus	78695	0	0	78695	œuf		78695		
Nombre de œufs pondus du 15 mai au 19 juin 2013	14287	0	0	14287	œuf		14287		
Nouveaux sujets ( F2)	604	0	0	604	Animal		604		
Nouveaux bénéficiaires	257	0	0	257	personnes		257		
Taux de rétrocession	34,44	0	0	34,44	%		34,44		au moins 80%
Taux de mortalité à 13 mois	25,4	0	0	25,4	%		25,4		inférieur à 10%
Taux de ponte	63	0	0	63	%		63		supérieur à 65%
<b>V -RESULTATS SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES</b>	<b>POOL</b>	<b>SANGHA</b>	<b>LIKOUALA</b>	<b>Total</b>					

République du Congo  
 Projet de Développement Rural dans les Départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha (PRODER 3)  
 Rapport de la revue à mi-parcours - Dates de la mission: 26 août – 7 septembre 2013  
 Appendice 2 b: Etat d'avancement du projet par rapport aux objectifs, effets et produits

DENOMINATION	ZONE D'INTERVENTION DU PROJET			Total	INDICATEURS				
	POOL	SANGHA	LIKOUALA		Unité	Valeur cible RPE	Niveau de réalisation	%	Valeur cible RMP
% des OP ont un statut juridique formalisé									80%
Nbre de membres formés dans les OP – hommes									
Nbre de membres formés dans les OP – femmes									
Nbre d'animateurs formés – hommes									
Nbre d'animateurs formés – femmes									
Taux d'exécution des DDA/DDE de leur PTBA									70%
Nbre de cadres DDA/ DDE formés – hommes									
Nbre de cadres DDA/ DDE formés – femmes									
Nbre de DDA/DDE réhabilitées									3
Nbre de ménages à risque touchés									400
Nbre de ménages à risque avec emploi régulier et rémunéré									100
% d'augmentation des revenus									20
Nbre de GIECs de peuples autochtones actifs									Pas de cible
Nbre d'associations créées par PRESJAR									Pas de cible
<b>VI -RESULTATS ACCES AUX BASSINS DE PRODUCTION</b>	<b>POOL</b>	<b>SANGHA</b>	<b>LIKOUALA</b>	<b>Total</b>					
% Augmentation du nbre de transporteurs									20%
Augmentation du nbre de vélos/ motos									50%
Augmentation du nbre de voyages/ pirogue									100%
Nbre d'équipe d'intervention formées									20
Nbre de chefs d'équipe formés – hommes									
Nbre de chefs d'équipe formés – femmes									
Nbre de km réhabilités									100
Nbre d'ouvrages réhabilités									40
Nbre de postes de barrage de pluies créés									20

DENOMINATION	ZONE D'INTERVENTION DU PROJET			Total	INDICATEURS				
	POOL	SANGHA	LIKOUALA		Unité	Valeur cible RPE	Niveau de réalisation	%	Valeur cible RMP
Nbre de comités d'entretien des pistes formés									20
Nbre de comités d'entretien des pistes opérationnels									20
<b>VII - GESTION DES CONNAISSANCES ET INNOVATION</b>	<b>POOL</b>	<b>SANGHA</b>	<b>LIKOUALA</b>	<b>Total</b>					
Nbre d'innovation testées et documentées									5
Nbre d'évènements de partage des savoirs									Pas de cible
Nbre de produits médiatiques réalisés									Pas de cible
Nbre de supports didactiques réalisés									Pas de cible

### Appendice 3: Récapitulatif des principales mesures à prendre dans les délais convenus

Domaine	Mesures convenues	Responsable	Date
Composante 1	<p><b>Mise à échelle :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Arrêt de création de GIECs sauf dans les 5 zones post-conflits du Pool soit 4 parcs à bois dans les 5 districts déficitaires du Pool.</li> <li>2. Identifier et renforcer les capacités des 25 GIECs leader susceptibles de faire 2 ha de parcs à bois/ GIEC pour assurer le relai de la diffusion du matériel assaini de manioc.</li> <li>3. Etablir une convention avec le Centre National de Lutte contre les Maladies des Cultures pour l'ouverture de 50 ha de parcs à bois.</li> <li>4. Appuyer 5 GIEC igname par départements sur des superficies ne dépassant pas les 0,5 ha principalement pour la multiplication semencière. Atteindre 377 ménages apparents avec 28 GIEC au total.</li> <li>5. Mettre à échelle l'activité avicole selon recommandation au para 22.</li> <li>6. Développer un plan d'opération pour le repeuplement en ovin/ caprin</li> </ol>	UNGP	PTBA 2014
Composante 2	<p><b>Renforcer les capacités des GIECs, DDA/DDE, CSA et animateurs relais/ auxiliaires vétérinaires :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evaluer la formation dispensée par CNOP en organisation paysanne.</li> <li>2. Former les GIECs en gestion d'entreprise, en maîtrise des itinéraires techniques, la gestion de la production, la conservation, le stockage et la commercialisation des semences et produits agricoles.</li> <li>3. Réaliser le recyclage des chefs de secteur agricole et leader des GIECs sur les thèmes relatifs à l'amélioration de la production du manioc</li> <li>4. Recruter et former un à deux animateurs-relais/auxiliaires vétérinaires par district ou reconvertir le personnel de la DDA et DDE sous-employé en tant qu'auxiliaires du CSA ou animateurs relais sur des actions bien précises selon des TDR à définir par UNGP.</li> </ol>	UNGP	PTBA 2014
	<p><b>Appui aux groupes vulnérables :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etendre les activités du projet en faveur des Peuples Autochtones dans les secteurs de Mayama et Kimba.</li> </ol>	UNGP	A inclure dans PTBA 2014

Domaine	Mesures convenues	Responsable	Date
	2. Demander au PRESJAR/URDC de fournir les informations sur la rentabilité des AGR appuyées par le projet.	UNGP	Rapport de suivi à soumettre par PRESJAR/URDC
	<b>Aligner la coordination et facilitation départementale avec le schéma institutionnel PADEF en veillant à :</b>  1. Recruter 2-3 fonctionnaires comme assistants techniques pour la mise en œuvre de l'approche filière. Les conventions avec DDA seront révisées en conséquent.	UNGP	Mise en application à partir de janvier 2014
<b>Composante 3</b>	<b>Améliorer le suivi, contrôle et supervision des travaux :</b>  1. Communiquer au facilitateur les documents relatifs aux marchés en exécution dans leurs zones respectives.  2. Organiser une mission de pré réception des ouvrages d'art eu égard les malfaçons observées en vue de leur correction préalablement à la réception provisoire.  3. Sommer les entreprises en retard à terminer les travaux dans les délais à convenir et appliquer les pénalités de retard selon les cas.  4. Conclure des avenants aux conventions de collaboration avec les DDETP tenant compte des délais convenus.  5. Exiger des entreprises des travaux - en fonction du type de travaux - qu'elles possèdent en propre un minimum d'équipement et en faire un critère majeur d'appréciation des offres techniques.  6. Constituer une équipe de lancement, supervision et réception des travaux composée du PRODER (RAMPB), du CD et de la DDETP.  7. Préciser dans les marchés/contrats la composition de l'équipe devant assurer les réceptions  8. Conclure des conventions de collaboration avec le Conseil départemental dans le cadre du suivi et de la supervision des travaux.  9. Veiller à ce qu'une clause de rejet des offres financières anormalement basses et anormalement hautes soit mentionnée dans le DAO conformément à la recommandation des missions précédentes.	UNGP	Immédiat
	<b>Organiser l'atteinte des résultats déclencheurs pour une prorogation du prêt OFID :</b>  1. Conclure les marchés pour l'exécution des travaux de réhabilitation de 25 km dans Sangha, 14 km dans Pool (tronçon Mbamou-Kibouendé) et 240 km de voies navigables avant le 31 janvier 2013.	UNGP	Avant le 31 janvier 2014



Domaine	Mesures convenues	Responsable	Date
	<p>2. Organiser avec le Conseil départemental la mise en place de CDGC qui s'occuperont de l'entretien routier, désignation des équipes de cantonnage, leur formation et dotation en outillage en conséquent.</p> <p>3. Construction des barrières de pluie.</p>		
<b>Gestion du projet</b>	<p><b>Respecter les procédures de gestion des ressources humaines du Code de Travail :</b></p> <p>1. Veiller à la signature et annexe du règlement intérieur aux contrats de service du personnel comme requis dans le Code de Travail.</p> <p>2. Organiser et effectuer l'évaluation du personnel pour sa performance en 2013. FIDA apportera un appui technique à l'équipe d'évaluation désignée par le Gouvernement.</p>	<p>Coordonnateur</p> <p>MAE</p>	<p>Octobre 2013</p> <p>Novembre 2013</p>
<b>Suivi évaluation</b>	<p>1. Protection du système SE : Pour mieux protéger le système et la documentation du programme, on recommande de le sauvegarder régulièrement sur plusieurs disques (disque dur d'un autre ordinateur et également sur un disque dur externe). Pour le PADEF on peut considérer la mise en place d'un réseau intranet pour l'archivage des produits et consultation régulière du staff des projets.</p> <p>2. Logiciel : avancer avec le fichier excel pour la compilation des données. Pour éviter des risques d'erreurs, on propose de rassembler les données dans un fichier et lier les feuilles avec les informations (par zones, etc.) avec la feuille résumé.</p> <p>3. Aligner les indicateurs avec le cadre logique amendé.</p> <p>4. Genre : les données pour les personnes et groupements doivent être désagrégées par genre pour les indicateurs du SYGRI et du système de suivi évaluation plus généralement.</p> <p>5. Le projet a préparé un rapport d'évaluation des indicateurs (septembre 2012). Ce rapport inclue la méthodologie pour collecter les données sur les indicateurs. Ce catalogue doit être partagé avec les facilitateurs dans les départements pour assurer que les indicateurs sélectionnés sont cohérents.</p> <p>6. Renforcement de capacité : Pour soutenir la RSE, on recommande une formation «sur place » avec un RSE expérimenté d'un autre projet financé par le FIDA. En plus, en considérant que la RSE n'est pas experte en SE, on recommande une formation technique sur le SE.</p> <p>7. Manuel de SE : En prenant en considération que le PRODER 3 n'a pas élaboré le manuel de SE, on propose de mettre en place certains standards pour assurer le reporting pour les 1.25 années restantes du projet.</p>	<p>RSE et Coordonnateur</p>	<p>Immédiat</p>
<b>Gestion des savoirs</b>	<b>Redynamiser la fonction de gestion des savoirs et communication :</b>		

Domaine	Mesures convenues	Responsable	Date
	1. Achever le recrutement du Responsable de communication et gestion des savoirs. 2. Prolonger les contrats avec les radios rurales sur la base de la soumission des rapports d'activités 2012 pour évaluer les résultats et justifier les dépenses. 3. Mise en place du centre de documentation (salle avec l'ordinateur, logiciel, et la documentation papier).	MAE UNGP UNGP	Octobre 2013 Janvier 2014 Décembre 2014
<b>Aspects fiduciaires</b>	<b>Améliorer la qualité de la gestion financière :</b>		
	1. Application effective des plans de travail, respect des rôles et responsabilités et des échéances et mise à jour au besoin. 2. Systématiser les réunions hebdomadaires afin de : (a) faire le point de l'exécution financière et de passation des marchés des Projets et les instances à traiter ; (b) mettre en place un système de partage d'information 3. Elaborer un plan de trésorerie trimestriellement à réajuster chaque mois) 4. Achever le recrutement du personnel manquant du SAF tel que prévu dans composition de UNGP. 5. Recruter un stagiaire en appui au SAF en attendant le recrutement de l' AAC 6. Mettre en conformité le logiciel TOMPRO pour TOM2PRO puisque le logiciel actuel ne sera bientôt plus en commerce 7. Donner un feedback régulier aux opérationnels mensuellement ou au besoin 8. Formation urgente de la RAF dans le logiciel de gestion TOMPRO 9. Programmer d'autres formations sur le logiciel TOMPRO a l'attention du SAF et des aides comptables selon leurs besoins en: utilisation TOMPRO ; paramétrage du suivi budgétaire, suivi des marches et génération des DRFs. 10. Revoir le dispositif de financement des activités agricoles au niveau des départements. Désormais, toutes les activités se feront sur la base des retraits de caisse à niveau de 300 000 à 500 000 Fcfa, comme pour les activités de fonctionnement de bureau. 11. Dans la Likouala, les fonds non encore utilisés pour la campagne relative à la production d'igname doivent être reversés à la banque. La somme utilisée doit être justifiée dans les meilleurs délais. Appliquer la procédure comme décrit dans le point 10 ci-dessus	RAF RAF et RPM RAF et Comptable MAE UNGP UNGP RAF et Comptable UNGP UNGP RAF, Comptable, Facilitateur, AAC	A partir de septembre 2013 A partir de septembre 2013 A partir d'octobre 2013 Octobre 2013 A inclure dans PTBA 2014 A partir de septembre 2013 A partir de septembre 2013 Octobre 2013 A inclure dans plan de formation PTBA 2014 Immédiat

Domaine	Mesures convenues	Responsable	Date
	<p><b>Mobiliser les ressources du don FIDA et prêt OFID :</b></p> <p>1. Designer un signataire pour les DRF au niveau du Ministère en charge des finances.</p> <p>2. Elaborer les DRFs de réapprovisionnement des comptes spéciaux FIDA et OFID et les DRF de remboursement des fonds de contrepartie.</p> <p>3. Recruter un stagiaire en appui au SAF en attendant le recrutement de l' AAC</p>	<p>MAE et Ministère des Finances</p> <p>SAF</p> <p>UNGP</p>	Immédiat
	<p><b>Améliorer les outils de gestion de la passation des marchés :</b></p> <p>1. Recruter un archiviste pour reconstruire l'archivage de la passation des marchés, courrier entrant, sortant.</p> <p>2. Harmoniser les informations entre RPM et SAF sur les paiements des factures.</p> <p>3. RPM construit une base de données de fournisseurs /prestataires pré-qualifiés</p>	<p>UNGP</p> <p>RPM</p> <p>RPM</p>	Immédiat



## Appendice 4: État d'avancement matériel par rapport au PTBA 2013 au 5/8/2013

### COMPOSANTE "APPUI A LA RELANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE"

ACTIVITE	RESULTAT ATTENDU			CALENDRIER												NIVEAU DE REALISATION			RESPONSABLE	LOCALITE	Observations
	Libellé	Unité	Valeur ciblée	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	RE	RP	NR			
Multiplication des boutures saines de manioc	Installation des parcs à bois.	ha	31														X		RARPA/DDA/ FAC/ RPSE/Coordo.	Likouala; Sangha.	La mise en place a été effective dans le Pool avec l'installation de 66,6 ha de parcs à bois dans 66 groupements l'année dernière. Le nombre de boutures distribué a été de 624 000. Les 31 GIEC sont mis en place. L'installation des parcs à bois est en cours dans la Sangha et la Likouala.
	Production des vitro plants par le CERAG	0,75	7500														X		RARPA/CERAG/CDTA		Le Centre a pu livrer 2500 vitro plants sevrés et sont actuellement mis en pépinière au CDTA avec qui le Projet a signé une convention de partenariat. Une convention sera signée pour les 5000 vitro plants restants (Sangha et Likouala) pour le sevrage avec le CERAG et avec le CDTA toujours pour la mise en pépinière.
Diversification des cultures.	Production et distribution des semences de pré base.																				
	a) Haricot	tonne	2														X				La semence de haricot a été distribuée aux bénéficiaires du Pool et la Sangha et semée. Dans Dans la Likouala, le Projet a rencontré des difficultés pour l'acheminement de la semence mais l'opération est en cours.

ACTIVITE	RESULTAT ATTENDU			CALENDRIER												NIVEAU DE REALISATION			RESPONSABLE	LOCALITE	Observations	
	Libellé	Unité	Valeur ciblée	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	RE	RP	NR				
b) Maïs	tonne	4															X		RARPA/DDA/FAC/ RPSE/Coordo.		Le maïs et l'arachide ont été produits par le CRAL et Y sont stockés. La distribution est conditionnée par la saison culturale	
c) Arachide	tonne	2															X		RARPA/DDA/DDE/FAC/ RPSE/Coordo.			
d) Igname	ha	7															X		RARPA/DDA/ FAC/ RPSE/Coordo.	Likouala, Pool et Sangha		La non objection sur les TDRs révisés du Consultant igname a été obtenue. La semence bété bété ne sera plus importée du Benin.
e) Banane	ha	1,5															X		RARPA/DDA/ FAC/ RPSE/Coordo.	Likouala, Pool et Sangha		Mise en place d'une collection de 120 plants de bananier dans le Pool. Dans la Sangha, 7 germoirs ont été mis en place et la Likouala en compte 1.
f) Formation des GIEC Igname en technique de conservation de la semence d'Igname.	Nbre	12															X		RARPA/DDA/ FAC/ RPSE/Coordo.			Consultant recruté, formation en cours.
g) Construction des hangars de stockage en matériaux locaux de conservation de la semence d'Igname.	Nbre	12																X	RARPA/DDA/ FAC/ RPSE/Coordo.			La construction est conditionnée par le recrutement du consultant Igname
Appui à l'élevage ovin/caprin et avicole par la mise en place du métayage.	Nbre	220															X		RARPA/DDE/ FAC.			Le Projet a rencontré d'énormes difficultés dans la mise en œuvre de cette activité. Les animaux (caprins) ont été distribués mais sont morts par la suite. La priorité sera accordée sur la vaccination des animaux avec l'appui de la DGE. Le Projet n'exclue pas l'éventualité d'appuyer le CAT dans sa vocation de fournir des matrices saines pour la poursuite plus tard de cette activité.

ACTIVITE	RESULTAT ATTENDU			CALENDRIER												NIVEAU DE REALISATION			RESPONSABLE	LOCALITE	Observations
	Libellé	Unité	Valeur ciblée	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	RE	RP	NR			
Vaccination des ovins et caprins contre la PPR																		X	RARPA/DDE/ FAC.		Chèques remis à la DGE. Démarrage de l'activité en septembre 2013.
Distribution des géniteurs améliorés de volaille auprès des éleveurs.	Nbre	1250																X	RARPA/DDE/CSA/FAC.	Pool	La NO a été accordée par le bailleur. La lettre de marché signée.
Acquisition aliment ponte pour les reproducteurs.	Kg	5625														X			RARPA/DDA/DDE/ FAC.		L'aliment de ponte a été produit par la COPROADA et livré le 7 mai 2013 au Projet (5625 kg). La Facilitation du Pool a procédé à la distribution dudit aliment avec les Chefs de secteurs Agricoles après une réunion avec le Responsable de la composante sur la stratégie de rétrocession des oeufs par les bénéficiaires au Projet.
Formation d'éleveurs en gestion et comptabilité simplifiée.	Nbre	45															X		RARPA/CNOP/ FAC.	Pool	L'ANO a été obtenue. La convention de partenariat signée. Formation en cours par la CNOP.
Acquisition d'un véhicule de transport des petits ruminants pour le CAT d'Itoni Falaise.	Nbre	1																	RARPA/DDA/DDE/ FAC.		Le FIDA a demandé de sursoir l'activité. La RMP pourra examiner le dossier.
<b>Total</b>																<b>1</b>	<b>10</b>	<b>4</b>		<b>15</b>	
<b>Pourcentage</b>																<b>7</b>	<b>67</b>	<b>27</b>			

RE: Activités réalisées entièrement  
 RP: Activités réalisées en partie  
 NR: Activités non réalisées

**COMPOSANTE « RENFORCEMENT DES CAPACITES »**

ACTIVITE	RESULTAT ATTENDU			CALENDRIER												NIVEAU DE REALISATION			RESPONSABLE	LOCALITE	Observations
	Libellé	Unité	Valeur ciblée	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	RE	RP	NR			
Formation des GIEC en production animale et végétale.	Organisation des sessions de formation en production végétale.	Session	20														X		RRC/DDA/DDE/ FAC	Pool, Sangha et Likouala.	Aucune formation n'a encore été donnée sauf celle qui se fait de manière permanente sur le terrain par le CSA et le Facilitateur sur l'élevage avicole dans le Pool et lors de l'installation des parcs à bois dans la Sangha.
	Organisation des sessions de formation en production animale.	Session	4															X	RRC/DDA/DDE/ FAC		Vu les difficultés rencontrées par le Projet, la formation qui devait être donnée aux CSA de Mokeko et Sembé pour le renforcement de leur capacités dans la conduite de l'élevage ovins/caprins, l'activité a été suspendue.



ACTIVITE	RESULTAT ATTENDU			CALENDRIER												NIVEAU DE REALISATION			RESPONSABLE	LOCALITE	Observations
	Libellé	Unité	Valeur ciblée	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	RE	RP	NR			
Formation des Leaders des GIEC en OP	Formation des Leaders des GIEC en OP	Nbre	335														X		RARPA/CNOP/FAC.	Pool, Sangha et Likouala.	Le contrat avec la CNOP vient d'être signé. Les fonds ont été mis à la disposition de cette concertation et la formation se déroule en ce moment.
Animation et sensibilisation	Identification des animateurs relais	Pers	34														X				L'identification a été déjà faite dans la Sangha et dans la Likouala. Il reste dans le Pool. Mais le FIDA a demandé de surseoir l'activité en attendant que la RMP décide sur la suite du Projet (révision des objectifs ou recadrage du Projet).
	Formation des animateurs relais	Pers	34															X			En attente des décisions de la RMP
Distribution des kits de transformation du manioc.	Diistribution des Kits de transformation du manioc.	Nbre	20														X		RRC/RPSE/FAC	Pool, Sangha et Likouala.	Le processus de passation des marchés a été enclenché

ACTIVITE	RESULTAT ATTENDU			CALENDRIER												NIVEAU DE REALISATION			RESPONSABLE	LOCALITE	Observations	
	Libellé	Unité	Valeur ciblée	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	RE	RP	NR				
																						dans le Département du Pool.
Renforcement des capacités des CSA.	Formation des Chefs de Secteur Agricole en production animale (grippe aviaire).	Nbre	4																X	RRC/RPSE/FAC	Ngabé; Mbandza Ndounga; Igné	La formation sera effective après distribution des reproducteurs améliorés 'race sussex).
Poursuite de la réhabilitation (des travaux additionnels des bâtiments des DDA/DDE	Exécution des travaux additionnels (bâtiments DDA/DDE réhabilités).	Nbre	2														X		RRC/AABP/FAC/DDUC/DDA/DDE	Pool, Sangha.	Les travaux additionnels tel que recommandé par la mission de supervision ont été réalisés dans le Pool et la Sangha. Les bâtiments des trois Départements ont été réhabilités.	
Atelier national sur l'élaboration de la stratégie de diffusion de boutures saines de manioc.	Organisation d'un atelier national sur l'élaboration de la stratégie de diffusion de boutures saines de manioc.	Nbre	1														X		RARPA/RPSE/ RAF.	Brazzaville.	L'atelier a été organisé par les PRODER en collaboration avec les partenaires de l'IITA, à Brazzaville, du 25 au 26 avril 2013. Une stratégie a été élaborée et validée	

ACTIVITE	RESULTAT ATTENDU			CALENDRIER												NIVEAU DE REALISATION			RESPONSABLE	LOCALITE	Observations
	Libellé	Unité	Valeur ciblée	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	RE	RP	NR			
																					pendant l'atelier.
Appui aux personnes vulnérables	Appui des bénéficiaires autochtones dans les activités génératrices de revenus (8) et appui de 5 groupements autochtones.	Nbre	126														X	RRC/PSE/FAC.	Likouala; Sangha.	En cours	
	Appui aux et réinsertion des jeunes à risque dans quatre principales activités génératrices de revenu?	Nbre	500														X	RRC/RPSE/FAC/RESJAR.	Pool.	En cours	
<b>Total</b>																	2	6	3	11	
<b>Pourcentage</b>																	18	55	27		

**COMPOSANTE « ACCES AUX BASSINS DE PRODUCTION »**

ACTIVITE	RESULTAT ATTENDU			CALENDRIER												NIVEAU DE REALISATION			RESPONSABLE	LOCALITE	Observations	
	Libellé	Unité	Valeur ciblée	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	RE	RP	NR				
Réalisation des études des pistes rurales, des ouvrages de franchissement et des voies navigables secondaires.	Etudes des pistes rurales.	Km	25															X	AABP/DDETP	Sangha	La non objection sur la convention entre la Direction Départementale de l'Equipeement et des Travaux Publics de la Sangha pour la réhabilitation de 25km de piste et la construction de 5 ouvrages de franchissement a été accordée par le FIDA. Les études sont en cours.	
	Etudes des ouvrages de franchissement.	Nbre	5															X	AABP/DDETP	Sangha		
	Etudes des voies navigables secondaires dans la Likouala.	Km	250																X	AABP/DDETP		Likouala.
Construction des ouvrages de franchissement.	Construction des ouvrages de franchissement.	Nbre	17															X	AABP/DDETP	Pool et Sangha.	Les travaux sont en cours de réalisation en cours attention-lengoue -dont deux des ouvrages ont été provisoirement réceptionnés) et makola mokéko, le premier travail de terrassement fait mais suspendu par manque (2e tranche)	
Réhabilitation des pistes sur leurs points critiques et des voies navigables.	Réhabilitation des pistes rurales sur leurs points critiques.	Km	25																X	AABP/DDETP		Les études sont en cours.
	Réhabilitation des voies navigables.	Km	250																	X	AABP/DDETP	
<b>Total</b>																	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>6</b>		
<b>Pourcentage</b>																	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>50</b>			

**COMPOSANTE « COORDINATION ET GESTION DU PROJET »**

ACTIVITE	RESULTAT ATTENDU			CALENDRIER												NIVEAU DE REALISATION			RESPONSABLE	LOCALITE	OBSERVATIONS
	Libellé	Unité	Valeur ciblée	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	RE	RP	NR			
Réalisation des missions de suivi des activités sur le terrain.	Suivi des activités sur le terrain.	Nbre	6														X		RPSE		Dans le cadre du suivi des activités du Projet, deux missions ont été réalisées dans le Pool pour les pistes et ouvrages de franchissement et une deuxième avec le Responsable des composantes agricole et renforcement des capacités.
Préparation du PTBA et tenue du Comité de Pilotage.	Elaboration PTBA 2014 et organisation du Comité de Pilotage.	Nbre	1													X			RPSE/RAF.	Brazzaville.	Le PTBA a été soumis au Comité de Pilotage le 12 février 2013 et approuvé
Requalification de la comptabilité.	Requalification de la comptabilité.	Nbre	1														X		RAF/CPT/AAC	Brazzaville.	La réalisation de l'activité a démarré en 2012 avec l'Appui du SAF PRODER SUD et d'une consultante du FIDA qui lors de sa dernière mission avait validé le travail abattu. Le travail s'est poursuivi cette année. Ce qui a permis au Projet d'avoir ses états financiers 2012 certifiés par les auditeurs.
Appropriation du Projet au niveau national	Supervision et de suivi par le Comité de Pilotage, le MAE .	Mission	2															X	CP/MAE	Likoual, Pool et Sangha.	Le Point focal MAE a effectué un voyage dans la Likoula dans le cadre de l'appui au peuple autochtone. Le Comité de Pilotage n'a pas encore fait une descente sur le terrain.

ACTIVITE	RESULTAT ATTENDU			CALENDRIER												NIVEAU DE REALISATION			RESPONSABLE	LOCALITE	OBSERVATIONS
	Libellé	Unité	Valeur ciblée	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	RE	RP	NR			
	Réunions de synergie des projets de la coopération multilatérale.	Nbre	2															X		Likoual, Pool et Sangha.	Aucune réunion n'a été tenue à date.
Audit externe des compte du Projet.	Réalisation de l'audit externe des compte du Projet.	Nbre	1													X			RAF/CPT/AAC	Brazzaville.	L'audit des compte exercice 2012 a été réalisé et les résultats ont été satisfaisants car les auditeurs s'étaient prononcés (donné leur avis) sur les compte du Projet contrairement à l'année dernière.
Ateliers d'échanges entre paysans.	Organisation des ateliers d'échanges entre paysans.	Nbre	2															X	RCGI/RPSE/MAE	Zone Projet.	
Etude sur la mise en place d'un Système d'Information et des Prix (SIM)	Réalisation d'une étude pour la mise en place d'un système d'information sur les marchés et les prix (SIM).	Nbre	1															X	RCGI		
Communication, partage de connaissances, innovation et production des supports divers, diffusion des émissions audiovisuelles et entretien des bonnes relations avec la presse nationale.	Organisation d'une foire de partage de connaissances pour 5000 participants.	Nbre	1															X	RCGI/Presse écrite/TV/Partenaires/Personnes Ressources/Radios nationale et locale.		
	Organisation d'une journée de sensibilisation et d'information pour 25 personnes.	Nbre	1															X			
	Création d'un site internet; entretien et hébergement par	Nbre	1															X			

ACTIVITE	RESULTAT ATTENDU			CALENDRIER												NIVEAU DE REALISATION			RESPONSABLE	LOCALITE	OBSERVATIONS
	Libellé	Unité	Valeur ciblée	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	RE	RP	NR			
	FIDAFRIQUE.																				
	médiatisation des activités des projets	Forfait																X			
	Participation à la journée mondiale de l'Alimentation (JMA): exposition des photos, projection des films; organisation d'une conférence de presse et des journées portes ouvertes pour 300 personnes.	Nbre	1															X			
	Production des émissions audiovisuelles pour 218 000 personnes et leur diffusion sur les radio locales?.	Nbre	480															X			
	Réalisation et diffusion des films documentaires.	2																X			
	Archivage du fond documentaire des PRODER.	Nbre	1															X			
	Production des bulletins d'information sur les PRODER pour 5000 personnes.	Nbre	4															X			
	Mise en place d'un V SAT pour les équipes de facilitation.	Nbre	3															X			Le VSAT a été mis en place seulement dans le Pool l'année passée. Cette année, il est prévu la mise en place dans la Likouala et la Sangha mais l'activité

ACTIVITE	RESULTAT ATTENDU			CALENDRIER												NIVEAU DE REALISATION			RESPONSABLE	LOCALITE	OBSERVATIONS
	Libellé	Unité	Valeur ciblée	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	RE	RP	NR			
																					n'a pas démarré.
	Echange d'expérience au Burkina Faso, (volaille) au Gabon ((bananier) et au Niger (gestion des connaissances) pour le RARPA et la RCGI).	Voyage	5															X			
Construction et équipement de deux bâtiments des radios locales du Pool Nord et du Pool Sud.	Construction des bâtiment des radios locales.	Nbre	2															X	RCGI	Pool Nord et Pool Sud	
	Acquisition et mis à la disposition des radio locales des équipements.	Lot	2															X	RCGI	Pool Nord et Pool Sud	
<b>Total</b>																<b>3</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>21</b>		
Pourcentage																<b>14</b>	<b>10</b>	<b>76</b>			



## Appendice 5: Données SYGRI révisées

Résultats	Unité	Fin de la période Déc.-09			Fin de la période Déc.-10			Fin de la période Déc.-11			Fin de la période Déc.-2012			Cumulatif		
		PTBA	Réalisé	% de PTBA	PTBA	Réalisé	% de PTBA	PTBA	Réalisé	% de PTBA	PTBA	Réalisé	% PTBA	RPE	Réalisé	% RPE
Groupes ayant bénéficié des services du projet	Nombre	9	9	100.00	14	46	328.57	90	93	103%	89	145	163%	566	293	52%
Ménages ayant bénéficié des services du projet	Nombre	26	12	46.15	42	45	107.14	1165	1195	103%	419	429	102.39	20 000	1 681	8%
Personnes ayant bénéficié des services du projet	Nombre	270	321	118.89	420	508	120.95	3960	4062	103%	5437	18695	343.85	26 030	23 586	91%
Groupes communautaires créés/consolidés	Nombre	9	9	100%	14	46	329%	90	94	104%	89	145	163%	316	294	93%
Groupes de communauté comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre	9	9	100%	14	46	329%	90	94	104%	89	145	163%	250	294	118%
Ménages ayant bénéficié de bétail dans le cadre d'un programme de distribution ou de reconstitution du cheptel	Nombre	135	135		210	690		1350	1410		1335	2175		3 750	4 410	
Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole	Nombre	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	45	33	73%	480	33	7%
Personnes formées aux méthodes et techniques de production animale	Nombre	585	636	109%	1 470	2 118	144%	989	1486	150%	2257	2464	109%	20 050	6 704	33%
Personnes formées dans les domaines de la postproduction, de la transformation et de la commercialisation	Nombre	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	273	#DIV/0!	2 980	273	9%
Personnes formées en gestion communautaire	Nombre	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	951	115	12%	5000	115	2%
Autres infrastructures construites/remises en état	Nombre	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	3	1	33%	2	2	100%	3	3	100%
Personnes formées dans le domaine des activités génératrices de revenus	Nombre	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	936	1062	113%	3 000	1 062	35%
Routes construites/ remises en état	Km	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	17	0	0%	100	0	0%
Infrastructure construites (Dalots)	Nombre	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	14	0	0%	14	0	0%	40	0	0%
Groupes de gestion de l'infrastructure créés/consolidé	Nombre	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	20	0	0%
Groupes de gestion de l'infrastructure comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	20	0	0%
Personnes formées en gestion de l'infrastructure	Nombre	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	ND	0	#VALUE!
Personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle	Nombre	8	5	63%	16	8	50%	11	1	9%	0	0	#DIV/0!	ND	14	#VALUE!
Représentants du gouvernement et fonctionnaires formés	Nombre	2	3	150%	3	3	100%	32	24	75%	0	0	#DIV/0!	ND	30	#VALUE!

RÉSULTATS DU DEUXIÈME NIVEAU			
Composantes	Sous-composante	Résultat	Barème
Nom de la composante	Nom de la sous-composante		
<b>1-Appui à la relance de la production agricole</b>	<i>1.1- Multiplication et diffusion des semences/plants améliorés et sains</i>	Durabilité probable des groupes de commercialisation créés/consolidés	3
		Efficacité de l'infrastructure de production - Étangs de pisciculture	1
		Efficacité: création de possibilités d'emploi	5
		Durabilité probable des entreprises	5
		Efficacité: promotion de politiques et d'institutions en faveur des pauvres	5
	<i>1.2- Relance de l'élevage par le métayage</i>	Efficacité: amélioration de la production agricole, animale et halieutique	6
<b>2- Renforcement des capacités</b>	<i>2.1- Renforcement des capacités des groupes paysans</i>	Efficacité: amélioration de la performance des prestataires de services	5
		Efficacité: création de possibilités d'emploi	5
	<i>2.2- Renforcement des capacités des Directions départementales de l'agriculture et de l'élevage</i>	Efficacité: amélioration de la performance des prestataires de services	5
	<i>2.3- Appui aux groupes très vulnérables</i>	Durabilité probable des groupes de commercialisation créés/consolidés	6
<b>3- Accès aux bassins de production</b>	<i>3.1- réhabilitation des pistes prioritaires et des ouvrages de franchissement</i>	Efficacité: producteurs bénéficiant d'un plus large accès au marché	1
		Durabilité probable des routes construites/remises en état	1
		Efficacité: promotion de politiques et d'institutions en faveur des pauvres	2
	<i>3.2- Entretien des pistes réhabilitées et des voies navigables</i>	Durabilité probable des groupes de gestion de l'infrastructure formés/consolidés	1
	Efficacité: création de possibilités d'emploi	5	
<b>4- Coordination, communication, gestion des connaissances</b>	<i>4.1- Coordination et gestion du Projet</i>	Efficacité: création de possibilités d'emploi	3
	<i>4.2- Suivi-Evaluation</i>	Efficacité: création de possibilités d'emploi	3
	<i>4.3- Communication, gestion des connaissances et innovation</i>	Durabilité probable des groupes de commercialisation créés/consolidés	3
			plus considéré

## Appendice 6: Aspects financiers: performance financière effective par bailleur de fonds et par composante, et décaissements par catégorie

**Tableau 6A: Performance financière par bailleur de fonds au 31/8/2013**

Bailleur de fonds	Préévaluation (en milliers d'USD)	Décaissements (en milliers d'USD)	Pourcentage décaissé
Don FIDA	8 574 000	4 058 219	47%
Prêt OFID	7 000 000	1 122 695	16%
Gouvernement	2 887 000	2 000 000	69%
Bénéficiaires	214 000	Non évalué	
Total	18 674 000	7 180 914	39%

**Tableau 6B: Performance financière par bailleur de fonds et par composante (en milliers d'USD) et hors bénéficiaires au 31/8/2013**

Le montant effectif correspond aux dépenses et engagements pour chaque composante et bailleur

Composante	Prêt/Don FIDA			OFID			Gouvernement			TOTAL		
	Montant approuvé	Montant effectif	%	Montant approuvé	Montant effectif	%	Montant approuvé	Montant effectif	%	Montant approuvé	Montant effectif	%
Appui à la relance de la production agricole	2 229	1 250	56,07%				320	5	1,42%	2 549	1 254	49,21%
Renforcement des capacités	3 218	615	19,11%				446	28	6,36%	3 664	643	17,56%
Accès aux bassins de production	197	32	16,19%	7 000	1 403	20,04%	1 751	0	0,00%	8 948	1 435	16,03%
Coordination et Gestion	2 930	2 563	87,47%				370	1 006	271,90%	3 300	3 569	108,15%
<b>Total</b>	<b>8 574</b>	<b>4 460</b>	<b>52,01%</b>	<b>7 000</b>	<b>1 403</b>	<b>20,04%</b>	<b>2 887</b>	<b>1 039</b>	<b>35,99%</b>	<b>18 461</b>	<b>6 901</b>	<b>37,38%</b>

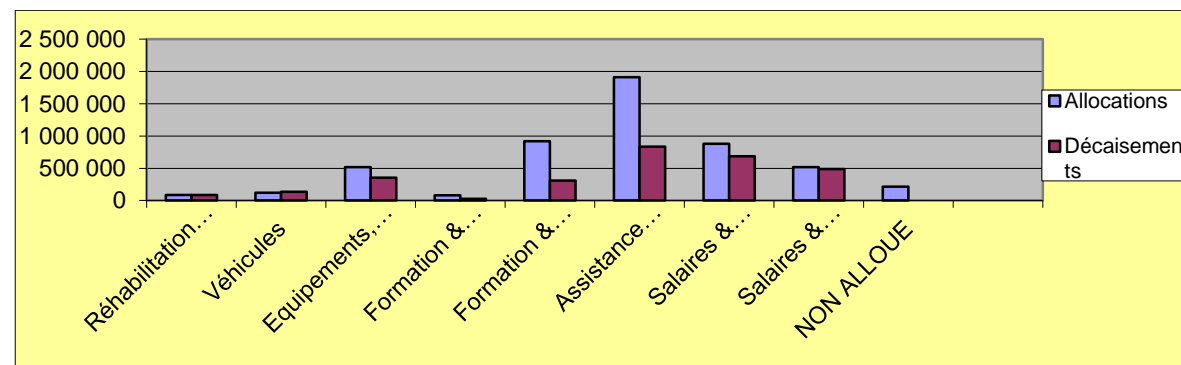
Nb : Le taux de change appliqué est de 1 USD = 500 FCFA pour tous les bailleurs

**Tableau 6C: Décaissements de prêts du FIDA (en DTS, au 31/8/2013)**

Description	Allocations	Décaissements	Reliquat DRF 19 et 20 + Dep éligible en remb au 31/08/2013	Total	Solde	%tage
	en DTS	Cumulatifs en DTS	En DTS	En DTS	en DTS	Décaissement
Avance Initiale		650 993		650 993	-650 993	
Réhabilitation des locaux de la DDE / DDA	85 000	34 294	50 163	84 457	543	99,36%
Véhicules	120 000	117 778	16 233	134 010	-14 010	111,68%
Equipements, matériel & intrants agricoles	520 000	269 797	83 793	353 590	166 410	68,00%
Formation & Etudes : Etudes	80 000	0	26 923	26 923	53 077	33,65%
Formation & Etudes : Formation	920 000	221 213	86 499	307 712	612 288	33,45%
Assistance Technique, Contrat & Conventions	1 910 000	520 517	316 818	837 335	1 072 665	43,84%
Salaires & Coûts de Fonctionnement : Salaires	880 000	482 323	205 222	687 545	192 455	78,13%

Description	Allocations	Décaissements	Reliquat DRF 19 et 20 + Dep éligible en remb au 31/08/2013	Total	Solde	%tage
Salaires & Coûts de Fonctionnement : Coûts de Fonctionnement	520 000	310 901	176 028	486 929	33 071	93,64%
NON ALLOUE	215 000				215 000	
<b>TOTAUX</b>	<b>5 250 000</b>	<b>2 607 816</b>	<b>961 679</b>	<b>3 569 495</b>	<b>1 680 505</b>	<b>67,99%</b>

Figure 1: Décaissement du prêt/don du FIDA, comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs.





## Appendice7: Application des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement

Section	Disposition	Objectif/Date prévue	État d'avancement/Date	Observations
<b>Section 2.03</b>	Ouverture par le Bénéficiaire d'un compte spécial du don en EURO. L'avance initiale est de 700 000 EURO	Condition de décaissement	Réalisé	
<b>Section 3.02</b>	Préparation et soumission du PTBA et PPM	30 jours au plus tard avant le commencement de l'année du projet considérée	Partiellement réalisé	PTBA 2013 soumis le 3/5/2013. Avis de non objection accordé le 17 mai
<b>Section 3.05</b>	Le Bénéficiaire met à la disposition de l'Agent principal du projet un montant de 2 872 000 USD. Le premier dépôt est équivalent à 435 000 USD. Le Bénéficiaire reconstitue d'avance annuellement le Compte du projet en y déposant les fonds de contrepartie tel que prévu dans le PTBA.	Inscription des besoins du programme au PIP annuel	Réalisé	L'Etat a payé 69% de sa contribution au 31/8/2013. Le montant restant correspond à l'entretien routier.
<b>Section 3.06</b>	Les marchés de biens, de travaux et de services doivent être passés conformément aux procédures énoncées à l'annexe 4.	Préoccupation permanente	Les avis de non objection du FIDA ont toujours été requis ;	Tous les marchés sont soumis à la revue préalable. Amélioration de la qualité des documents de passation des marchés. Effort reste à faire sur la gestion des contrats et respect du chronogramme du PPM.
<b>Section 4.02</b>	L'Agent Principal soumet au Fonds des rapports d'activités dans les 3 mois avant la fin de la période considérée. Ces rapports seront établis semestriellement par l'UCP.	Préoccupation permanente	Non réalisé	
<b>Section 4.03</b>	L'Agent Principal du projet et le Fonds procèdent conjointement à une revue de l'exécution du projet lors de la 3 <sup>e</sup> année du projet.		Réalisé au cours de la 4 <sup>e</sup> année du projet	
<b>Section 4.04</b>	L'Agent Principal soumet au Fonds au plus tard 6 mois après la date d'achèvement du projet, le rapport d'achèvement du projet.	Au plus tard à la date de clôture du projet	Non applicable	

Section	Disposition	Objectif/Date prévue	État d'avancement/Date	Observations
<b>Section 5.01</b>	L'UCP prépare chaque année fiscale les états financiers des opérations, des ressources et des dépenses relatives au projet et les présente à l'Agent Principal du projet et au Fonds dans les 3 mois suivant la fin de chaque année fiscale.	3 mois suivant la fin de l'année fiscale	Réalisé	
<b>Section 5.02</b>	Le Bénéficiaire présente au Fonds une copie certifiée du rapport d'audit dans les 6 mois suivant la fin de l'année fiscale concernée.	30 juin 2013	Réalisé	
<b>Annexe 1</b>	Description du projet		Réalisé	
<b>Annexe 2</b>	Allocation et retrait des fonds du don		Réalisé	Amendement de l'annexe 2 en 2013 et non respect des règles de financement pour les taxes
<b>Annexe 3</b>	Exécution du projet et engagements complémentaires		Réalisé	UCP du PRODER SUD absorbée dans UNGP du PADEF depuis janvier 2013.
<b>Annexe 4</b>	Seuil de la revue préalable est de 20 000 USD et les marchés de gré à gré.	Continu	Tous les marchés actuellement soumis à la revue préalable quelque soit leur montant.	Insuffisances relevées dans la gestion des contrats, l'archivage des dossiers de passation des marchés, et rapprochement entre les informations détenues par la RPM et le SAF



## **Appendice8: Gestion des savoirs: apprentissage et innovation**

---

### **Stratégie de développement de l'amélioration de la production du manioc**

La production du manioc, principalement à partir des cultivars ou écotypes locaux, avait chuté à près de 90% à cause des attaques de la mosaïque africaine du manioc (MAM), ramenant les rendements déjà assez faibles de 10 tonnes à près de 2 tonnes /ha.

Le FIDA et le Gouvernement se sont engagés à apporter des solutions durables à ce fléau en s'engageant sur trois phases débouchant par conséquent, à un premier niveau, à l'amélioration de la production et la productivité du manioc quelques soit les variétés utilisées. Le deuxième niveau sera axé sur le développement des débouchés de consommations du manioc. Celui-ci intègre parfaitement la chaîne des valeurs consignée dans la PADEF.

#### **1 Phase 1 : Lutte et amélioration des productivités du manioc avec l'appui du FIDA**

Deux méthodes de lutte contre la MAM ont été réalisées. Il s'agit de :

##### **1-1 L'urgence** : multiplication des clones existants à partir des parcs à bois

Elle a consisté à (i) l'introduction des clones élites, tolérants, résistants et productifs en provenance de l'IITA, (ii) la formation des bénéficiaires et leur structuration en groupement d'intérêt économique et communautaire (GIEC) des agents des directions départementales de l'agriculture et des ONG partenaires du projet, au travers des conventions et contrats avec des consultations institutionnelles et individuelles, et (iii) l'accompagnement à l'implantation des parcs à bois à 3 niveaux : (a) les parcelles des GIECs, (b) des champs paysans et (c) les champs d'appui (CA) au niveau des secteurs agricoles. Le Proder 1 a su tirer favorablement la substance des leçons d'autres projets-bailleurs dans la mise en place des parcs à bois et a réussi à leur faire changer d'échelle et faciliter la perpétuation de ces parcs aux Proders 2 et 3 et même aux projets appuyés par la FAO, la Banque conduite, la Croix Rouge.

##### **1-2 L'amélioration et le renforcement des capacités production** : les vitroplants

Cette méthode permet d'assainir et de régénérer les cultivars locaux et les clones dont les performances agronomiques sont jugées très productives par les producteurs, mais qui se trouvent très attaqués par la MAM. Elle consiste en la production au laboratoire des vitroplants de manioc. Pour ce faire, 3 cultivars locaux et 1 clone par département sont en cours de d'assainissement. Le processus suivant a été mis en place pour permettre la durabilité du processus : (a) la formations des agents des DDA à la production, le sevrage des vitroplants et leur mise en pépinière, (b) le renforcement des capacités productives en matériel, équipements et intrants et l'élaboration des conventions avec deux institutions de recherche capables de produire, de sevrer et de durcir les vitroplants (le CERAG et le CRAL), (c) l'élaboration d'une convention avec une institution d'appui au développement (le CDTA) pour la mise en pépinière des vitroplants destinée à la production des micro boutures et le pré-parc à bois pour l'obtention des boutures vigoureuses à distribuées aux secteurs agricoles pour l'installation des parcs à bois destinés à la production du matériel de plantation.

Le patrimoine en manioc dans les Proders est constitué de 28 clones introduits de l'IITA dont 7 ont été adoptés par les populations et sont en cours de diffusion et 4 variétés locales identifiées tolérantes à la MAM sont en assainissement au CERAG.

#### **2 Phase 2 : Méthode de diffusion des boutures saines de manioc et de veille phytosanitaire**

Rien que pour les Proders, c'est plus de 200 millions de boutures de manioc qui ont été produites permettant un accroissement potentiel des surfaces emblavables de 20 000 ha de champ de manioc, et une augmentation substantielles de la production de près de 500 à 600 000 tonnes de racines de manioc (le niveau de productivité actuelle est estimé en moyenne, selon les localités à 25 à 30 tonnes à l'ha, au bout de 6 ans d'accompagnement des PRODERS). Malheureusement, il n'ya globalement

---

qu'environ 10% des boutures qui ont atteint les ménages. Les causes évoquées sont nombreuses. Il s'agit entre autres de (i) l'enclavement de certaines zones de production, (ii) mauvais état des routes avec difficultés d'accès vers les parcs à bois, (iii) l'éloignement des parcs à bois, (iv) le rejet des clones à cause de la courte durée de leur cycle végétatif (12 mois maximum), alors que les cultivars locaux ont un cycle plus long (15 à 18 mois) permettant des récoltes échelonnées, (v) le rejet des variétés douces, (vi) le respect du calendrier cultural, (vii) l'égoïsme de certains multiplicateurs, (viii) l'insuffisance du personnel d'encadrement, (ix) l'absence de logistique structurée par le MAE, de partenariat et de synergies avec les sociétés privées ou les agences du SNU, (x) le frein sociologique relatif au refus des transporteurs en commun de charger les boutures de manioc dans leur véhicule.

Face à cette situation, le FIDA s'est engagé à accompagner le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE) à mettre en place une « stratégie de diffusion des boutures saines de manioc issues des parcs à bois ». Pour ce faire, il a été fait recours à l'expertise de l'IITA et des consultants nationaux pour appuyer la mise en place de cette stratégie. C'est ainsi qu'à l'issue de l'atelier organisé à cet effet, un plan d'action sur 1,5 an a été élaboré, un point focal (le Directeur Général de l'Agriculture) a été nommé, un centre a été désigné par le MAE pour conduire la stratégie de diffusion, la traçabilité et la certification cultures (le Centre National de Lutte contre les Maladies des Cultures (CNLMC), une convention est signée entre le CNLMC et le PADEF qui confiera les boutures au centre, par respect du principe de « faire faire ». La stratégie de diffusion des boutures se fait selon deux méthodes : une statique et une dynamique

### **2-1 La stratégie statique : la fourniture bord champ**

Elle consiste à mettre en place une multiplication et diffusion en cascade. Ce système est actuellement utilisé et promu par l'IITA. Il consiste en la fourniture bord champ des boutures successivement à partir des centres de recherche et de développement (champs primaires), des secteurs agricoles, des paysans et des ONGDs multiplicateurs (champs secondaires) et des GIECs, des ménages et des champs écoles paysans (champs tertiaires).

### **2-2 La stratégie dynamique : la logistique hors champ**

Elle est basée sur le partenariat et la contractualisation avec les sociétés privées, les ONGs et les agences de nations unies installées dans les zones géographiques d'intervention des PRODERS/PADEF et disposant d'une logistique. Les sociétés minières et forestières disposent en leur sein des services sociaux communautaires, à partir desquels elles apportent des appuis sociaux aux communautés riveraines. Elles sont prêtes à engager leur logistique pour apporter les boutures de manioc dans l'ensemble des localités où elles disposent des mines. De même, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) peut mettre à la disposition des projets PRODERS/PADEF leur équipement de transport fluvial.

## **3 Phase 3 : Le développement des activités post-récolte**

Cette phase est cruciale : les activités post-récolte, particulièrement la transformation des produits agricoles, apportent une plus value sur la chaîne de valeur de la filière manioc ; le développement de ces activités permet de diversifier les débouchés de consommation du manioc et de revenus pour les producteurs. Sans de telles activités, les surproductions non valorisées occasionneraient des pertes pour les producteurs.

Le projet vient d'engager des études pour l'identification des systèmes de transformation et de mise en marché des produits du manioc adaptés au contexte de chaque localité. Ce volet sera intensifié pendant la mise en œuvre du PADEF et sera calé sur une vision globale de ce maillon pour l'ensemble des zones couvertes par le programme.

---

**Innovation: décrire toute innovation intéressante notée lors de la supervision**



**L'appropriation de l'introduction de la nouvelle variété d'igname et sa rentabilité financière: le *Bété-bété***

L'igname Bété-bété, d'introduction récente à partir du Proder 1, est entré dans sa phase de développement dans la zone géographique du Proder 3 avec des résultats très satisfaisants en termes de rendement et d'appropriation des contraintes opérationnelles, particulièrement sur la production (confection des butes et planting), triage (en grenailles (minisets), semenceaux et tubercules marchands) et conservation de l'igname. La plus value liée à la courte durée de son cycle de production (7 mois contre 12 à 18 mois pour le manioc) et de son appétibilité en fait un produit dont les demandes de mise en culture sont en accroissement auprès des producteurs. Le nombre de GIEC igname est passé de 1 en 2011 à 11 en 2013. Les rendements se situent entre 20 et 36 tonnes à l'ha, quasiment comme pour le manioc, mais sur un cycle presque deux fois plus court.

**Analyse de la valeur économique de l'igname**

Opérations	Coût (F CFA)
Location du terrain	ND
Défrichage	35 000
Abattage	75 000
Tronçonnage	42 000
Andainage	100 000
Billonnage	250 000
Préparation semenceaux	37 500
Semis	50 000
Tuteurage	60 000
Sarclage	60 000
Récolte	60 000

<b>Opérations</b>	<b>Coût (F CFA)</b>
Transport	ND
Triage	30 000
Achat semences	325 000
<b>Consommations intermédiaires (F CFA)</b>	<b>1 124 500</b>
Chiffre d'affaires (F CFA)	5 000 000
<b>Valeur ajoutée (F CFA)</b>	<b>3 875 500</b>
Marge brute mensuelle par cycle de 7 mois (F CFA)	553 643

N.B. :

- ✓ Dans cette situation, il n'existe aucune charge fixe au point où la valeur ajoutée s'assimile à la marge brute
- ✓ Production moyenne : 20 t/h
- ✓ Vente unitaire : 250 F CFA/kg